

Philippe COMBESSIE

Troisième année de licence de sociologie

Sociologie de la déviance

Cours le vendredi, au premier semestre, de 15h30 à 17h30 en amphi DD

Attention : 5 leçons, qui seront suivies par 4 leçons délivrées par Pedro José García Sánchez.

Dates des cinq leçons de Philippe Combessie :

- vendredi 20 sept. 2019
- vendredi 27 sept. 2019
- vendredi 4 oct. 2019
- vendredi 18 oct. 2019
- vendredi 25 oct. 2019

Présentation :

Aucun acte n'est déviant en lui-même. La désignation de tel ou tel acte comme « déviant » est le produit de processus spécifiques dans lesquels interagissent des agents sociaux dotés de caractéristiques sociales qui permettent de les discréditer ou de les stigmatiser, et qui développent de ce fait des comportements particuliers, avec d'autres agents sociaux ayant des dispositions qui les rendent susceptibles de s'ériger en entrepreneurs de morale, et qui vont se trouver confrontés à d'autres entrepreneurs de morale. L'ensemble de ces interactions, qui peuvent différer d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre, participent à la construction sociale de la déviance.

Bibliographie :

- **Spécifique sur la déviance**

Becker (Howard), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 [1ère édition américaine en 1963].

Ogien (Albert), *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, 1995.

- **Deux terrains particuliers**

Ethnologie française, numéro spécial « **Sexualités négociées** », vol. 43-3, 2013, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (3e trimestre)

En libre accès depuis le campus : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2013-3.htm>

Gusfield (Joseph), *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009 [1ère éd, 1981].

- **Une approche globale**

Hacking (Ian), *Entre science et réalité. La Construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, (Textes à l'appui), 2001 [1ère éd, 1999].

Texte n°1 : Karl MARX [1863], « Bénéfices secondaires du crime », *Theorien über den Mehrwert*, vol. I, pp. 385-387. traduit par A. Normandeau, in : *Déviance et criminalité - Textes réunis par D. Szabo avec la collaboration d'A. Normandeau*, Paris : Armand Colin, 1970, p. 84-85.

Non seulement le crime est normal, mais il est facile de prouver qu'il a bien des utilités.

Un philosophe produit des idées, un poète des vers, un curé des sermons, un professeur des bouquins, etc. Un criminel produit la criminalité. Mais si les liens entre cette soi-disant criminelle de la production et toute l'activité productrice de la société sont examinés de plus près, nous sommes forcés d'abandonner un certain nombre de préjugés. Le criminel produit non seulement la criminalité mais aussi la loi criminelle ; il produit le professeur qui donne des cours au sujet de la loi criminelle et de la criminalité, et même l'inévitable livre de base dans lequel le professeur présente ses idées et qui est une marchandise sur le marché. Il en résulte un accroissement des biens matériels, sans compter le plaisir qu'en retire l'auteur dudit livre.

De plus, le criminel produit tout l'appareil policier ainsi que de l'administration de la justice, détectives, juges, jurys, etc., et toutes ces professions différentes, qui constituent autant de catégories dans la division sociale du travail, développent des habiletés diverses au sujet de l'esprit humain, créent de nouveaux besoins et de nouveaux moyens de les satisfaire. La torture elle-même a permis l'invention de techniques fort ingénieuses, employant une foule d'honnêtes travailleurs dans la production de ces instruments.

Le criminel produit une impression tantôt morale, tantôt tragique, et rend un « service » en piquant au vif les sentiments moraux et esthétiques du public. Il ne produit pas seulement les livres de droit criminel, la loi criminelle elle-même, et ainsi les législateurs, mais aussi l'art, la littérature, les romans et les drames tragiques dont le thème est la criminalité, tel que *Œdipe* et *Richard III*, ou *Le Voleur* de Schiller, etc. Le criminel interrompt la monotonie et la sécurité de la vie bourgeoise. Il la protège ainsi contre la stagnation et fait émerger cette tension à fleur de peau, cette mobilité de l'esprit sans lesquelles le stimulus de la compétition elle-même serait fort mince. Il donne ainsi une nouvelle impulsion aux forces productrices. Le crime enlève du marché du travail une portion excédentaire de la population, diminue la compétition entre travailleurs, et jusqu'à une certaine limite met un frein à la diminution des salaires, et la guerre contre le crime, de son côté, absorbe une autre partie de cette même population. Le criminel apparaît ainsi comme une de ces « forces équilibrantes » naturelles qui établissent une juste balance et ouvrent la porte à plusieurs occupations soi-disant « utiles ».

L'influence du criminel sur le développement des forces productrices peut être détaillée. Est-ce que le métier de serrurier aurait atteint un tel degré de perfection s'il n'y avait pas eu de voleurs ? Est-ce que la fabrication des chèques bancaires aurait atteint un tel degré d'excellence s'il n'y avait pas eu d'escrocs ? Est-ce que le microscope aurait pénétré avec autant d'efficacité le monde commercial de tous les jours s'il n'y avait pas eu de faux-monnayeurs ? Le développement de la chimie appliquée n'est-il pas dû autant à la falsification des marchandises et aux tentatives pour y remédier, qu'aux efforts productifs honnêtes ? Le crime, par le développement sans fin de nouveaux moyens d'attaquer la propriété, a forcé l'invention de nouveaux moyens de défense, et ses effets productifs sont aussi grands que ceux des grèves par rapport à l'invention des machines industrielles.

Laissant le domaine du crime privé, y aurait-il un marché mondial, est-ce que les nations même existeraient s'il n'y avait pas eu de crimes nationaux ? L'arbre du mal n'est-il pas aussi l'arbre du savoir depuis le temps d'Adam ? Le jour où le Mal disparaîtra, la Société en serait gâtée, si même elle ne disparaît pas !

Texte n°2 : Émile DURKHEIM [1894], *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Presses universitaires de France, 1960, p. 65-72 (extraits)

S'il est un fait dont le caractère pathologique paraît incontestable, c'est le crime. Tous les criminologues s'entendent sur ce point. S'ils expliquent cette morbidité de manières différentes, ils sont unanimes à la reconnaître. Le problème, cependant, demandait à être traité avec moins de promptitude.

Appliquons, en effet, les règles précédentes. Le crime ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types. Il n'en est pas où il n'existe une criminalité. Elle change de forme, les actes qui sont ainsi qualifiés ne sont pas partout les mêmes ; mais, partout et toujours, il y a eu des hommes qui se conduisaient de manière à attirer sur eux la répression pénale. Si, du moins, à mesure que les sociétés passent des types inférieurs aux plus élevés, le taux de la criminalité, c'est-à-dire le rapport entre le chiffre annuel des crimes et celui de la population, tendait à baisser, on pourrait croire que, tout en restant un phénomène normal, le crime, cependant, tend à perdre ce caractère. Mais nous n'avons aucune raison qui nous permette de croire à la réalité de cette régression. Bien des faits sembleraient plutôt démontrer l'existence d'un mouvement en sens inverse. Depuis le commencement du siècle, la statistique nous fournit le moyen de suivre la marche de la criminalité ; or, elle a partout augmenté. En France, l'augmentation est de près de 300 %. Il n'est donc pas de phénomène qui présente de la manière la plus irrécusée tous les symptômes de la normalité, puisqu'il apparaît comme étroitement lié aux conditions de toute vie collective. Faire du crime une maladie sociale, ce serait admettre que la maladie n'est pas quelque chose d'accidentel, mais, au contraire, dérive, dans certains cas, de la constitution fondamentale de l'être vivant ; ce serait effacer toute distinction entre le physiologique et le pathologique. Sans doute, il peut se faire que le crime lui-même ait des formes anormales ; c'est ce qui arrive quand, par exemple, il atteint un taux exagéré. Il n'est pas douteux, en effet, que cet excès ne soit de nature morbide. Ce qui est normal, c'est simplement qu'il y ait une criminalité, pourvu que celle-ci atteigne et ne dépasse pas, pour chaque type social, un certain niveau qu'il n'est peut-être pas impossible de fixer conformément aux règles précédentes ⁽¹⁾.

Nous voilà en présence d'une conclusion, en apparence, assez paradoxale. Car il ne faut pas s'y méprendre. Classer le crime parmi les phénomènes de sociologie normale, ce n'est pas seulement dire qu'il est un phénomène inévitable quoique regrettable, dû à l'incorrigible méchanceté des hommes ; c'est affirmer qu'il est un facteur de la santé publique, une partie intégrante de toute société saine. Ce résultat est, au premier abord, assez surprenant pour qu'il nous ait nous-même déconcerté et pendant longtemps. Cependant, une fois que l'on a dominé cette première impression de surprise, il n'est pas difficile de trouver les raisons qui expliquent cette normalité et, du même coup, la confirment.

En premier lieu, le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible.

Le crime, nous l'avons montré ailleurs, consiste dans un acte qui offense certains sentiments collectifs, doués d'une énergie et d'une netteté particulières. Pour que, dans une société donnée, les actes réputés criminels pussent cesser d'être commis, il faudrait donc que les sentiments qu'ils blessent se retrouvassent dans toutes les consciences individuelles sans exception et avec le degré de force nécessaire pour contenir les sentiments contraires. Or, à supposer que cette condition pût être effectivement réalisée, le crime ne disparaîtrait pas pour cela, il changerait seulement de forme ; car la cause même qui tarirait ainsi les sources de la criminalité en ouvrirait immédiatement de nouvelles.

En effet, pour que les sentiments collectifs que protège le droit pénal d'un peuple, à un moment déterminé de son histoire, parviennent ainsi à pénétrer dans les consciences qui leur

1 De ce que le crime est un phénomène de sociologie normale, il ne suit pas que le criminel soit un individu normalement constitué au point de vue biologique et psychologique. Les deux questions sont indépendantes l'une de l'autre. On comprendra mieux cette indépendance, quand nous aurons montré plus loin la différence qu'il y a entre les faits psychiques et les faits sociologiques.

étaient jusqu'alors fermées ou à prendre plus d'empire là où ils n'en avaient pas assez, il faut qu'ils acquièrent une intensité supérieure à celle qu'ils avaient jusqu'alors. Il faut que la communauté dans son ensemble les ressente avec plus de vivacité ; car ils ne peuvent pas puiser à une autre source la force plus grande qui leur permet de s'imposer aux individus qui, naguère, leur étaient le plus réfractaires. Pour que les meurtriers disparaissent, il faut que l'horreur du sang versé devienne plus grande dans ces couches sociales où se recrutent les meurtriers ; mais, pour cela, il faut qu'elle devienne plus grande dans toute l'étendue de la société. D'ailleurs, l'absence même du crime contribuerait directement à produire ce résultat ; car un sentiment apparaît comme beaucoup plus respectable quand il est toujours et uniformément respecté. Mais on ne fait pas attention que ces états forts de la conscience commune ne peuvent être ainsi renforcés sans que les états plus faibles, dont la violation ne donnait précédemment naissance qu'à des fautes purement morales, ne soient renforcés du même coup ; car les seconds ne sont que le prolongement, la forme atténuée des premiers. Ainsi, le vol et la simple indécatesse ne froissent qu'un seul et même sentiment altruiste, le respect de la propriété d'autrui. Seulement, ce même sentiment est offensé plus faiblement par l'un de ces actes que par l'autre ; et comme, d'autre part, il n'a pas dans la moyenne des consciences une intensité suffisante pour ressentir vivement la plus légère de ces deux offenses, celle-ci est l'objet d'une plus grande tolérance. Voilà pourquoi on blâme simplement l'indélicat tandis que le voleur est puni. Mais si ce même sentiment devient plus fort, au point de faire taire dans toutes les consciences le penchant qui incline l'homme au vol, il deviendra plus sensible aux lésions qui, jusqu'alors, ne le touchaient que légèrement ; il réagira donc contre elles avec plus de vivacité ; elles seront l'objet d'une réprobation plus énergique qui fera passer certaines d'entre elles, de simples fautes morales qu'elles étaient, à l'état de crimes. Par exemple, les contrats indélicats ou indélicatement exécutés, qui n'entraînent qu'un blâme public ou des réparations civiles, deviendront des délits. Imaginez une société de saints, un cloître exemplaire et parfait. Les crimes proprement dits y seront inconnus mais les fautes qui paraissent vénielles au vulgaire y soulèveront le même scandale que fait le délit ordinaire auprès des consciences ordinaires. Si donc cette société se trouve armée du pouvoir de juger et de punir, elle qualifiera ces actes de criminels et les traitera comme tels. C'est pour la même raison que le parfait honnête homme juge ses moindres défaillances morales avec une sévérité que la foule réserve aux actes vraiment délictueux. Autrefois, les violences contre les personnes étaient plus fréquentes qu'aujourd'hui parce que le respect pour la dignité individuelle était plus faible. Comme il s'est accru, ces crimes sont devenus plus rares ; mais aussi, bien des actes qui lésaient ce sentiment sont entrés dans le droit pénal dont ils ne relevaient primitivement pas⁽²⁾.

On se demandera peut-être, pour épuiser toutes les hypothèses logiquement possibles, pourquoi cette unanimité ne s'étendrait pas à tous les sentiments collectifs sans exception ; pourquoi même les plus faibles ne prendraient pas assez d'énergie pour prévenir toute dissidence. La conscience morale de la société se retrouverait tout entière chez tous les individus et avec une vitalité suffisante pour empêcher tout acte qui l'offense, les fautes purement morales aussi bien que les crimes. Mais une uniformité aussi universelle et aussi absolue est radicalement impossible ; car le milieu physique immédiat dans lequel chacun de nous est placé, les antécédents héréditaires, les influences sociales dont nous dépendons varient d'un individu à l'autre et, par suite, diversifient les consciences. Il n'est pas possible que tout le monde se ressemble à ce point, par cela seul que chacun a son organisme propre et que ces organismes occupent des portions différentes de l'espace. C'est pourquoi, même chez les peuples inférieurs, où l'originalité individuelle est très peu développée, elle n'est cependant pas nulle. Ainsi donc, puisqu'il ne peut pas y avoir de société où les individus ne divergent plus ou moins du type collectif, il est inévitable aussi que, parmi ces divergences, il y en ait qui présentent un caractère criminel. Car ce qui leur confère ce caractère, ce n'est pas leur importance intrinsèque, mais celle que leur prête la conscience commune. Si donc celle-ci est plus forte, si elle a assez d'autorité pour rendre ces divergences très faibles en valeur absolue, elle sera aussi plus sensible, plus exigeante, et, réagissant contre de

moindres écarts avec l'énergie qu'elle ne déploie ailleurs que contre des dissidences plus considérables, elle leur attribue la même gravité, c'est-à-dire qu'elle les marquera comme criminels.

Le crime est donc nécessaire ; il est lié aux conditions fondamentales de toute vie sociale, mais, par cela même, il est utile ; car ces conditions dont il est solidaire sont elles-mêmes indispensables à l'évolution normale de la morale et du droit.

En effet, il n'est plus possible aujourd'hui de contester que non seulement le droit et la morale varient d'un type social à l'autre, mais encore qu'ils changent pour un même type si les conditions de l'existence collective se modifient. Mais, pour que ces transformations soient possibles, il faut que les sentiments collectifs qui sont à la base, de la morale ne soient pas réfractaires au changement, par conséquent, n'aient qu'une énergie modérée. S'ils étaient trop forts, ils ne seraient plus plastiques. Tout arrangement, en effet, est un obstacle au réarrangement, et cela d'autant plus que l'arrangement primitif est plus solide. Plus une structure est fortement accusée, plus elle oppose de résistance à toute modification et il en est des arrangements fonctionnels comme des arrangements anatomiques. Or, s'il n'y avait pas de crimes, cette condition ne serait pas remplie ; car une telle hypothèse suppose que les sentiments collectifs seraient parvenus à un degré d'intensité sans exemple dans l'histoire. Rien n'est bon indéfiniment et sans mesure. Il faut que l'autorité dont jouit la conscience morale ne soit pas excessive ; autrement, nul n'oserait y porter la main et elle se figerait trop facilement sous une forme immuable. Pour qu'elle puisse évoluer, il faut que l'originalité individuelle puisse se faire jour ; or, pour que celle de l'idéaliste qui rêve de dépasser son siècle puisse se manifester, il faut que celle du criminel, qui est au-dessous de son temps, soit possible. L'une ne va pas sans l'autre.

Ce n'est pas tout. Outre cette utilité indirecte, il arrive que le crime joue lui-même un rôle utile dans cette évolution. Non seulement il implique que la voie reste ouverte aux changements nécessaires, mais, encore, dans certains cas, il prépare directement ces changements. Non seulement, là où il existe, les sentiments collectifs sont dans l'état de malléabilité nécessaire pour prendre une forme nouvelle, mais encore il contribue parfois à prédéterminer la forme qu'ils prendront. Que de fois, en effet, il n'est qu'une anticipation de la morale à venir, un acheminement vers ce qui sera. D'après le droit athénien, Socrate était un criminel et sa condamnation n'avait rien que de juste. Cependant son crime, à savoir l'indépendance de sa pensée, était utile, non seulement à l'humanité, mais à sa patrie. Car il servait à préparer une morale et une foi nouvelles dont les Athéniens avaient alors besoin parce que les traditions dont ils avaient vécu jusqu'alors n'étaient plus en harmonie avec leurs conditions d'existence. Or le cas de Socrate n'est pas isolé ; il se reproduit périodiquement dans l'histoire. La liberté de penser dont nous jouissons actuellement n'aurait jamais pu être proclamée si les règles qui la prohibaient n'avaient été violées avant d'être solennellement abrogées. Cependant, à ce moment, cette violation était un crime, puisque c'était une offense à des sentiments encore très vifs dans la généralité des consciences. Et néanmoins ce crime était utile puisqu'il préludait à des transformations qui, de jour en jour, devenaient plus nécessaires. La libre philosophie a eu pour précurseurs les hérétiques de toute sorte que le bras séculier a justement frappés pendant tout le cours du moyen âge et jusqu'à la veille des temps contemporains.

De ce point de vue, les faits fondamentaux de la criminologie se présentent à nous sous un aspect entièrement nouveau. Contrairement aux idées courantes, le criminel n'apparaît plus comme un être radicalement insociable, comme une sorte d'élément parasitaire, de corps étranger et inassimilable, introduit au sein de la société⁽³⁾ ; c'est un agent régulier de la vie sociale. Le crime, de son côté, ne doit plus être conçu comme un mal qui ne saurait être contenu dans de trop étroites limites ; mais, bien loin qu'il y ait lieu de se féliciter quand il lui arrive de descendre trop sensiblement au-dessous du niveau

3 Nous avons nous-mêmes commis l'erreur de parler ainsi du criminel, faute d'avoir appliqué notre règle (*Division du travail social*, pp. 395, 396).

ordinaire, on peut être certain que ce progrès apparent est à la fois contemporain et solidaire de quelque perturbation sociale. C'est ainsi que jamais le chiffre des coups et blessures ne tombe aussi bas qu'en temps de disette⁽⁴⁾. En même temps et par contrecoup, la théorie de la peine se trouve renouvelée ou, plutôt, à renouveler. Si, en effet, le crime est une maladie, la peine en est le remède et ne peut être conçue autrement ; aussi toutes les discussions qu'elle soulève portent-elles sur le point de savoir ce qu'elle doit être pour remplir son rôle de remède. Mais si le crime n'a rien de morbide, la peine ne saurait avoir pour objet de le guérir et sa vraie fonction doit être cherchée ailleurs.

Il s'en faut donc que les règles précédemment énoncées n'aient d'autre raison d'être que de satisfaire à un formalisme logique sans grande utilité, puisque, au contraire, selon qu'on les applique ou non, les faits sociaux les plus essentiels changent totalement de caractère. Si, d'ailleurs, cet exemple est particulièrement démonstratif - et c'est pourquoi nous avons cru devoir nous y arrêter - il en est bien d'autres qui pourraient être utilement cités. Il n'existe pas de société où il ne soit de règle que la peine doit être proportionnelle au délit ; cependant, pour l'école italienne, ce principe n'est qu'une invention de juristes, dénuée de toute solidité⁽⁵⁾. Même, pour ces criminologistes, c'est l'institution pénale tout entière, telle qu'elle a fonctionné jusqu'à présent chez tous les peuples connus, qui est un phénomène contre nature. Nous avons déjà vu que, pour M. Garofalo, la criminalité spéciale aux sociétés inférieures n'a rien de naturel. Pour les socialistes, c'est l'organisation capitaliste, malgré sa généralité, qui constitue une déviation de l'état normal, produite par la violence et l'artifice. Au contraire, pour M. Spencer, c'est notre centralisation administrative, c'est l'extension des pouvoirs gouvernementaux qui est le vice radical de nos sociétés, et cela quoique l'une et l'autre progressent de la manière la plus régulière et la plus universelle à mesure qu'on avance dans l'histoire. Nous ne croyons pas que jamais on se soit systématiquement astreint à décider du caractère normal ou anormal des faits sociaux d'après leur degré de généralité. C'est toujours à grand renfort de dialectique que ces questions sont tranchées.

Cependant, ce critère écarté, non seulement on s'expose à des confusions et à des erreurs partielles, comme celles que nous venons de rappeler, mais on rend la science même impossible. En effet, elle a pour objet immédiat l'étude du type normal ; or, si les faits les plus généraux peuvent être morbides, il peut se faire que le type normal n'ait jamais existé dans les faits. Dès lors, que sert de les étudier ? Ils ne peuvent que confirmer nos préjugés et enraciner nos erreurs puisqu'ils en résultent. Si la peine, si la responsabilité, telles qu'elles existent dans l'histoire, ne sont qu'un produit de l'ignorance et de la barbarie, à quoi bon s'attacher à les connaître pour en déterminer les formes normales ? C'est ainsi que l'esprit est amené à se détourner d'une réalité désormais sans intérêt pour se replier sur soi-même et, chercher au dedans de soi les matériaux nécessaires pour la reconstruire. Pour que la sociologie traite les faits comme des choses, il faut que le sociologue sente la nécessité de se mettre à leur école. Or, comme l'objet principal de toute science de la vie, soit individuelle soit sociale, est, en somme, de définir l'état normal, de l'expliquer et de le distinguer de son contraire, si la normalité n'est pas donnée dans les choses mêmes, si elle est, au contraire, un caractère que nous leur imprimons du dehors ou que nous leur refusons pour des raisons quelconques, c'en est fait de cette salutaire dépendance. L'esprit se trouve à l'aise en face du réel qui n'a pas grande chose à lui apprendre ; il n'est plus contenu par la

4 D'ailleurs, de ce que le crime est un fait de sociologie normale, il ne suit pas qu'il ne faille pas le haïr. La douleur, elle non plus, n'a rien de désirable ; l'individu la liait comme la société hait le crime, et pourtant elle relève de la physiologie normale. Non seulement elle dérive nécessairement de la constitution même de tout être vivant, mais elle joue un rôle utile dans la vie et pour lequel elle ne peut être remplacée. Ce serait donc dénaturer singulièrement notre pensée que de la présenter comme une apologie du crime. Nous ne songerions même pas à protester contre une telle interprétation, si nous ne savions à quelles étranges accusations on s'expose et à quels malentendus, quand on entreprend d'étudier les faits moraux objectivement et d'en parler dans une langue qui n'est pas celle du vulgaire.

5 Voir GAROFALO, *Criminologie*, p. 299.

matière à laquelle il s'applique, puisque c'est lui, en quelque sorte, qui la détermine. Les différentes règles que nous avons établies jusqu'à présent sont donc étroitement solidaires. Pour que la sociologie soit vraiment une science de choses, il faut que la généralité des phénomènes soit prise comme critère de leur normalité.

Notre méthode a, d'ailleurs, l'avantage de régler l'action en même temps que la pensée. Si le désirable n'est pas objet d'observation, mais peut et doit être déterminé par une sorte de calcul mental, aucune borne, pour ainsi dire, ne peut être assignée aux libres inventions de l'imagination à la recherche du mieux. Car comment assigner à la perfection un terme qu'elle ne puisse dépasser ? Elle échappe, par définition, à toute limitation. Le but de l'humanité recule donc à l'infini, décourageant les uns par son éloignement même, excitant, au contraire, et enfiévrant les autres, qui, pour s'en rapprocher un peu, pressent le pas et se précipitent dans les révolutions. On échappe à ce dilemme pratique si le désirable, c'est la santé, et si la santé est quelque chose de défini et de donné dans les choses, car le terme de l'effort est donné et défini du même coup. Il ne s'agit plus de poursuivre désespérément une fin qui fuit à mesure qu'on avance, mais de travailler avec une régulière persévérance à maintenir l'état normal, à le rétablir s'il est troublé, à en retrouver les conditions si elles viennent à changer. Le devoir de l'homme d'État n'est plus de pousser violemment les sociétés vers un idéal qui lui paraît séduisant, mais son rôle est celui du médecin : il prévient l'éclosion des maladies par une bonne hygiène et, quand elles sont déclarées, il cherche à les guérir⁽⁶⁾.

Texte n°3 : Émile DURKHEIM [1912], *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, livre I, Paris : Presses universitaires de France, « Quadrige Grands textes », 2008, p. 43-46 (extraits)

[...] nous nous sommes borné jusqu'ici à énumérer, à titre d'exemples, un certain nombre de choses sacrées : il nous faut maintenant indiquer par quels caractères généraux elles se distinguent des choses profanes.

On pourrait être tenté tout d'abord de les définir par la place qui leur est généralement assignée dans la hiérarchie des êtres. Elles sont volontiers considérées comme supérieures en dignité et en pouvoir aux choses profanes et particulièrement à l'homme, quand celui-ci n'est qu'un homme et n'a, par lui-même, rien de sacré. On se le représente, en effet, comme occupant, par rapport à elles, une situation inférieure et dépendante ; et cette représentation n'est certainement pas sans vérité. Seulement, il n'y a rien, là, qui soit vraiment caractéristique du sacré. Il ne suffit pas qu'une chose soit subordonnée à une autre pour que la seconde soit sacrée par rapport à la première. Les esclaves dépendent de leurs maîtres, les sujets de leur roi, les soldats de leurs chefs, les classes inférieures des classes dirigeantes, l'avare de son or, l'ambitieux du pouvoir et des mains qui le détiennent ; or, si l'on dit parfois d'un homme qu'il a la religion des êtres ou des choses auxquels il reconnaît ainsi une valeur éminente et une sorte de supériorité par rapport à lui, il est clair que, dans tous ces cas, le mot est pris dans un sens métaphorique et qu'il n'y a rien dans ces relations qui soit proprement religieux⁽⁷⁾.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a des choses sacrées de tout degré et qu'il en est vis-à-vis desquelles l'homme se sent relativement à l'aise. Une amulette a un

6 De la théorie développée dans ce chapitre on a quelquefois conclu que, suivant nous, la marche ascendante de la criminalité au cours du XIXe siècle était un phénomène normal. Rien n'est plus éloigné de notre pensée. Plusieurs faits que nous avons indiqués à propos du suicide (voir *Le Suicide*, p. 420 et suiv.) tendent, au contraire, à nous faire croire que ce développement est, en général, morbide. Toutefois, il pourrait se faire qu'un certain accroissement de certaines formes de la criminalité fût normal, car chaque état de civilisation a sa criminalité propre. Mais on ne peut faire là-dessus que des hypothèses.

7 Ce n'est pas à dire que ces relations ne puissent pas prendre un caractère religieux. Mais elles ne l'ont pas nécessairement.

caractère sacré, et pourtant le respect qu'elle inspire n'a rien d'exceptionnel. Même en face de ses dieux, l'homme n'est pas toujours dans un état si marqué d'infériorité ; car il arrive très souvent qu'il exerce sur eux une véritable contrainte physique pour obtenir d'eux ce qu'il désire. On bat le fétiche dont on n'est pas content, sauf à se réconcilier avec lui s'il finit par se montrer plus docile aux vœux de son adorateur⁽⁸⁾. Pour avoir de la pluie, on jette des pierres dans la source ou dans le lac sacré où est censé résider le dieu de la pluie ; on croît, par ce moyen, l'obliger à sortir et à se montrer. D'ailleurs, s'il est vrai que l'homme dépend de ses dieux, la dépendance est réciproque. Les dieux, eux aussi, ont besoin de l'homme ; sans les offrandes et les sacrifices, ils mourraient. Nous aurons même l'occasion de montrer que cette dépendance des dieux vis-à-vis de leurs fidèles se maintient jusque dans les religions les plus idéalistes.

Mais, si une distinction purement hiérarchique est un critère à la fois trop général et trop imprécis, il ne reste plus pour définir le sacré par rapport au profane que leur hétérogénéité. Seulement, ce qui fait que cette hétérogénéité suffit à caractériser cette classification des choses et à la distinguer de toute autre, c'est qu'elle est très particulière : elle *est absolue*. Il n'existe pas dans l'histoire de la pensée humaine un autre exemple de deux catégories de choses aussi profondément différenciées, aussi radicalement opposées l'une à l'autre. L'opposition traditionnelle entre le bien et le mal n'est rien à côté de celle-là : car le bien et le mal sont deux espèces contraires d'un même genre, à savoir le moral, comme la santé et la maladie ne sont que deux aspects différents d'un même ordre de faits, la vie, tandis que le sacré et le profane ont toujours et partout été conçus par l'esprit humain comme des genres séparés, comme deux mondes entre lesquels il n'y a rien de commun. Les énergies qui jouent dans l'un ne sont pas simplement celles qui se rencontrent dans l'autre, avec quelques degrés en plus ; elles sont d'une autre nature. Suivant les religions, cette opposition a été conçue de manières différentes. Ici, pour séparer ces deux sortes de choses, il a paru suffisant de les localiser en des régions distinctes de l'univers physique ; là, les unes sont rejetées dans un milieu idéal et transcendant, tandis que le monde matériel est abandonné aux autres en toute propriété. Mais, si les formes du contraste sont variables⁽⁹⁾, le fait même du contraste est universel.

Ce n'est pas à dire cependant qu'un être ne puisse jamais passer d'un de ces mondes dans l'autre : nier la manière dont ce passage se produit, quand il y a lieu, met en évidence la dualité essentielle des deux règnes. Il implique, en effet, une véritable métamorphose. C'est ce que démontrent notamment les rites de l'initiation, tels qu'ils sont pratiqués par une multitude de peuples. L'initiation est une longue série de cérémonies qui ont pour objet d'introduire le jeune homme à la vie religieuse : il sort, pour la première fois, du monde purement profane où s'est écoulée sa première enfance pour entrer dans le cercle des choses sacrées. Or, ce changement d'état est conçu, non comme le simple et régulier développement de germes préexistants, mais comme une transformation *totius substantiae*. On dit qu'à ce moment le jeune homme meurt, que la personne déterminée qu'il était cesse d'exister et qu'une autre, instantanément, se substitue à la précédente. Il renaît sous une forme nouvelle. Des cérémonies appropriées sont censées réaliser cette mort et cette renaissance qui ne sont pas entendues dans un sens simplement symbolique, mais qui sont prises à la lettre⁽¹⁰⁾. N'est-ce pas la preuve qu'entre l'être profane qu'il était et l'être religieux qu'il devient il y a solution de continuité ?

8 SCHULTZE, *Fetichismus*, p. 129.

9 La conception d'après laquelle le profane s'oppose au sacré comme l'irrationnel au rationnel, l'intelligible au mystérieux n'est qu'une des formes sous lesquelles s'exprime cette opposition. Une fois la science constituée, elle a pris un caractère profane, surtout au regard des religions chrétiennes ; il a paru, par suite, qu'elle ne pouvait s'appliquer aux choses sacrées.

10 V. FRAZER, *On some Ceremonies of the Central Australian Tribes*, in *Australasian Association for the Advancement of Science*, 1901, p. 313 et suiv. La conception est, d'ailleurs, d'une extrême généralité. Dans l'Inde, la simple participation à l'acte sacrificiel a les mêmes effets ; le sacrificiant, par cela seul qu'il entre dans le cercle des choses sacrées, change de personnalité (v. HUBERT et MAUSS, *Essai sur le sacrifice*, Année

Cette hétérogénéité est même telle qu'elle dégénère souvent en un véritable antagonisme. Les deux mondes ne sont pas seulement conçus comme séparés, mais comme hostiles et jalousement rivaux l'un de l'autre. Puisqu'on ne peut appartenir pleinement à l'un qu'à condition d'être entièrement sorti de l'autre, l'homme est exhorté à se retirer totalement du profane, pour mener une vie exclusivement religieuse. De là, le monachisme qui, à côté et en dehors du milieu naturel où le commun des hommes vit de la vie du siècle, en organise artificiellement un autre, fermé au premier, et qui tend presque à en être le contre-pied. De là, l'ascétisme mystique dont l'objet est d'extirper de l'homme tout ce qui peut y rester d'attachement au monde profane. De là, enfin, toutes les formes du suicide religieux, couronnement logique de cet ascétisme ; car la seule manière d'échapper totalement à la vie profane est, en définitive, de s'évader totalement de la vie.

L'opposition de ces deux genres vient, d'ailleurs, se traduire au dehors par un signe visible qui permet de reconnaître aisément cette classification très spéciale, partout où elle existe. Parce que la notion du sacré est, dans la pensée des hommes, toujours et partout séparée de la notion du profane, parce que nous concevons entre elles une sorte de vide logique, l'esprit répugne invinciblement à ce que les choses correspondantes soient confondues ou simplement mises en contact ; car une telle promiscuité ou même une contiguïté trop directe contredisent trop violemment l'état de dissociation où se trouvent ces idées dans les consciences. La chose sacrée, c'est, par excellence, celle que le profane ne doit pas, ne peut pas impunément toucher. Sans doute, cette interdiction ne saurait aller jusqu'à rendre impossible toute communication entre les deux mondes ; car, si le profane ne pouvait aucunement entrer en relations avec le sacré, celui-ci ne servirait à rien. Mais, outre que cette mise en rapport est toujours, par elle-même, une opération délicate qui réclame des précautions et une initiation plus ou moins compliquée, elle n'est même pas possible sans que le profane perde ses caractères spécifiques, sans qu'il devienne lui-même sacré en quelque mesure et à quelque degré. Les deux genres ne peuvent se rapprocher et garder en même temps leur nature propre.

Nous avons, cette fois, un premier critère des croyances religieuses. Sans doute, à l'intérieur de ces deux genres fondamentaux, il y a des espèces secondaires qui, elles aussi, sont plus ou moins incompatibles les unes avec les autres⁽¹¹⁾. Mais ce qui est caractéristique du phénomène religieux, c'est qu'il suppose toujours une division bipartite de l'univers connu et connaissable en deux genres qui comprennent tout ce qui existe, mais qui s'excluent radicalement. Les choses sacrées sont celles que les interdits protègent et isolent ; les choses profanes, celles auxquelles ces interdits s'appliquent et qui doivent rester à distance des premières. Les croyances religieuses sont des représentations qui expriment la nature des choses sacrées et les rapports qu'elles soutiennent soit les unes avec les autres, soit avec les choses profanes. Enfin, les rites sont des règles de conduite qui prescrivent comment l'homme doit se comporter avec les choses sacrées.

Quand un certain nombre de choses sacrées soutiennent les unes avec les autres des rapports de coordination et de subordination, de manière à former un système d'une certaine unité, mais qui ne rentre lui-même dans aucun autre système du même genre, l'ensemble des croyances et des rites correspondants constitue une religion. On voit par cette définition qu'une religion ne tient pas nécessairement dans une seule et même idée, ne se ramène pas à un principe unique qui, tout en se diversifiant suivant les circonstances auxquelles il s'applique, serait, dans son fond, partout identique à lui-même : c'est un tout formé de parties distinctes et relativement individualisées. Chaque groupe homogène de choses sacrées ou même chaque chose sacrée de quelque importance constitue un centre d'organisation autour duquel gravite un groupe de croyances et de rites, un culte particulier ; et il n'est pas de religion si unitaire qu'elle puisse être, qui ne reconnaisse une pluralité de

sociologique, II, p. 101).

11 Nous montrerons nous-même plus loin comment, par exemple, certaines espèces de choses sacrées entre lesquelles il y a incompatibilité s'excluent comme le sacré exclut le profane (liv. II, chap. 1er, § II).

choses sacrées. Même le christianisme, au moins sous sa forme catholique, admet, outre la personnalité divine, d'ailleurs triple en même temps qu'une, la Vierge, les anges, les saints, les âmes des morts, etc. Aussi une religion ne se réduit-elle généralement pas à un culte unique, mais consiste en un système de cultes doués d'une certaine autonomie. Cette autonomie est, d'ailleurs, variable. Parfois, ils sont hiérarchisés et subordonnés à quelque culte prédominant dans lequel ils finissent même par s'absorber ; mais il arrive aussi qu'ils soient simplement juxtaposés et confédérés. La religion que nous allons étudier nous fournira justement un exemple de cette dernière organisation.

En même temps, on s'explique qu'il puisse exister des groupes de phénomènes religieux qui n'appartiennent à aucune religion constituée : c'est qu'ils ne sont pas ou ne sont plus intégrés dans un système religieux. Qu'un des cultes dont il vient d'être question parvienne à se maintenir pour des raisons spéciales alors que l'ensemble dont il faisait partie a disparu, et il ne survivra qu'à l'état désintégré. C'est ce qui est arrivé à tant de cultes agraires qui se sont survécus à eux-mêmes dans le folklore. Dans certains cas, ce n'est même pas un culte, mais une simple cérémonie, un rite particulier qui persiste sous cette forme⁽¹²⁾.

Bien que cette définition ne soit que préliminaire, elle permet déjà d'entrevoir en quels termes doit se poser le problème qui domine nécessairement la science des religions. Quand on croit que les êtres sacrés ne se distinguent des autres que par l'intensité plus grande des pouvoirs qui leur sont attribués, la question de savoir comment les hommes ont pu en avoir l'idée est assez simple : il suffit de rechercher quelles sont les forces qui, par leur exceptionnelle énergie, ont pu frapper assez vivement l'esprit humain pour inspirer des sentiments religieux. Mais si, comme nous avons essayé de l'établir, les choses sacrées diffèrent en nature des choses profanes, si elles sont d'une autre essence, le problème est autrement complexe. Car il faut se demander alors ce qui a pu déterminer l'homme à voir dans le monde deux mondes hétérogènes et incomparables, alors que rien dans l'expérience sensible ne semblait devoir lui suggérer l'idée d'une dualité aussi radicale.

12 C'est le cas de certains rites nuptiaux ou funéraires, par exemple.

Texte n°4 : Robert K. MERTON [1949], « Structure sociale, anomie et déviance », in : *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 2^e édition 1957, trad. de H. Mendras (1965), Paris : A. Colin, 1997, pp. 163-187 (extraits)

Récemment encore les théories psychologiques et sociologiques tendaient à attribuer le mauvais fonctionnement des structures sociales à l'insuffisance du contrôle social sur les instincts biologiques de l'homme. L'image que cette doctrine donne des relations existant entre l'homme et la société est aussi claire que contestable : au commencement il y a les impulsions biologiques de l'homme qui cherchent à se satisfaire pleinement ; et puis, il y a l'ordre social qui est essentiellement un appareil destiné à gouverner les impulsions, à coordonner les tensions, et qui pousse l'homme à « renoncer à la satisfaction de ses instincts » comme dirait Freud (1). Le comportement conforme à la structure sociale résulte d'un calcul utilitaire ou d'un conditionnement irraisonné.

Ces conceptions ont été bouleversées par les récents progrès accomplis par les sciences sociales. D'une part, il n'est plus aussi évident que les impulsions biologiques soient perpétuellement en guerre avec les contraintes sociales. D'autre part le comportement déviant (contraire aux modèles de conduites prescrits) a de plus en plus été étudié dans des perspectives proprement sociologiques. Car le rôle attribué aux impulsions biologiques n'explique pas pourquoi la fréquence du comportement varie avec les structures sociales ni pourquoi les déviations ne prennent pas la même forme dans toutes les sociétés. Aujourd'hui encore, il nous reste beaucoup à apprendre sur la façon dont les structures font de l'infraction aux codes sociaux une réponse « normale » (à laquelle on peut s'attendre) de la part des individus (2).

Dans cet essai, nous voudrions poser les bases d'une analyse des sources sociales et culturelles de la déviance. Notre but est essentiellement de chercher à découvrir comment des structures sociales peuvent, dans des cas déterminés, pousser certains individus à adopter un comportement déviant au lieu d'une conduite conformiste. Si nous pouvons situer les groupes qui sont particulièrement sensibles à ce genre de pressions, nous nous attendrons à trouver chez eux une grande proportion de déviance, non que les individus appartenant à ces groupes aient des tendances biologiques particulières, mais parce qu'un tel comportement correspond à la situation sociale dans laquelle ils se trouvent. Nous nous plaçons dans une perspective sociologique. Ce sont les variations de la proportion de comportement déviant qui nous intéressent (3). Si notre recherche est couronnée de succès, il apparaîtra que certaines formes de comportement déviant sont aussi normales psychologiquement que le comportement conformiste, ce qui remettra en question l'identité entre déviance et anormalité psychologique.

1. Normes et objectifs culturels.

Deux éléments confondus dans la réalité doivent être distingués par l'analyse. Le premier est constitué par les buts, les intentions et les intérêts définis par la civilisation : ce sont les objectifs légitimes, proposés par la société à ses membres. Ces objectifs sont plus ou moins intégrés dans une hiérarchie de valeurs. Les objectifs les plus appréciés sont en rapport avec des sentiments et des aspirations. Ils concernent les choses « qui en valent la peine ». Ils constituent en partie ce que Linton a appelé *designs for group living* (modèles pour la vie en société). Certains de ces objectifs culturels sont en relation avec les tendances biologiques, mais ils ne sont déterminés par elles.

Le second élément de la structure sociale est une définition et un contrôle des moyens « légitimes » pour atteindre ces buts. Ces moyens réglés par la société ne sont pas nécessairement des règles techniques d'efficacité. Car, hors des conduites permises, on trouve de nombreux procédés, comme la violence, la fraude, la puissance, qui, d'un point de vue individuel, peuvent sembler plus efficaces que les autres. Parfois certaines de ces procédures défendues seraient d'une grande efficacité, même pour le groupe ; par exemple, les tabous qui interdisent certaines

expériences médicales (la vivisection) et l'analyse sociologique des normes « sacrées », sont dus à des sentiments liés à des valeurs. Les sociologues décrivent souvent ce genre de contrôles en expliquant qu'ils font partie des « mœurs » ou qu'ils opèrent par l'intermédiaire des institutions. Ces affirmations elliptiques sont assurément vraies, mais trop générales. Il faut distinguer toute une gamme de contrôles : certains types de comportements sont nettement prescrits, d'autres préférés, d'autres tolérés et d'autres proscrits. On ne peut évidemment savoir comment les contrôles sociaux agissent si l'on ne tient pas compte de ces variations.

En outre, lorsque nous disons que les objectifs et les normes agissent de concert pour déterminer les pratiques les plus répandues, cela ne veut pas dire qu'il y ait entre eux un rapport constant. L'accent mis par la culture sur certains objectifs varie indépendamment de l'accent mis sur les moyens institutionnalisés. Il peut y avoir une insistance toute particulière, parfois pratiquement exclusive, sur certains objectifs tandis que les moyens prescrits par les institutions pour les atteindre sont relativement moins pressants. Ce genre de cas-limites peut se présenter lorsque la hiérarchie des procédures que l'individu est autorisé à choisir est soumise à des normes techniques plutôt qu'à des normes institutionnelles. Tous les moyens sont bons pour atteindre le but dont l'importance est capitale. Il s'agit, dans ce cas extrême, d'un type de société mal intégrée. Autre cas extrême, des activités considérées à l'origine comme un moyen n'ont plus d'autre but qu'elles-mêmes : le but vers lequel elles tendaient à l'origine est oublié et le respect des conduites prescrites est devenu rituel(4). La pure conformité aux règles devient la valeur essentielle. Pendant un certain temps la stabilité du système social sera donc assurée, mais aux dépens de sa souplesse. En effet, la société limitant d'une façon sévère le choix des comportements permis, il sera difficile pour la société de s'adapter à de nouvelles conditions. On a affaire à une société liée à la tradition, une société « sacrée » et « néophobe ». Entre ces deux extrêmes se situent les sociétés qui, dans l'ensemble, maintiennent l'équilibre entre leur attachement aux objectifs culturels et leur attachement aux pratiques institutionnalisées ; il s'agit de sociétés relativement stables et bien intégrées mais capables de changer.

L'équilibre entre ces deux aspects de la structure sociale est maintenu aussi longtemps que les individus peuvent obtenir des satisfactions provenant à la fois de la réalisation des objectifs et de l'utilisation des moyens socialement acceptés. On peut tirer des satisfactions continues de la participation à un ordre compétitif aussi bien que de l'élimination des compétiteurs, lorsqu'il faut défendre l'ordre lui-même. Si seule l'issue de la compétition importe, ceux qui sont continuellement battus peuvent, et on le comprend, vouloir changer les règles du jeu. Les sacrifices qu'entraîne dans certains cas (toujours, comme le voudrait Freud) la conformité aux normes doivent recevoir une compensation sur le plan social. Dans un système compétitif la distribution des statuts doit être organisée de manière qu'il y ait pour chaque position, à l'intérieur de la hiérarchie sociale, des stimulants qui incitent l'individu à accepter les obligations correspondantes. Sinon, comme nous allons le voir, on verra se multiplier les comportements déviants.

Parmi les différents types de sociétés où les objectifs et les moyens varient indépendamment les uns des autres, considérons d'abord une société où l'on accorde plus d'importance à certains objectifs qu'aux procédures correspondantes. Afin d'éviter les méprises, il est nécessaire d'apporter sur ce point quelques précisions. Il n'y a pas de société sans normes gouvernant les conduites. Mais les usages et les mœurs et les contrôles institutionnels peuvent être plus ou moins congruents avec les valeurs fondamentales. La société peut amener les individus à concentrer leur force de conviction et d'émotion sur les objectifs qu'elle approuve, sans les inciter à défendre avec la même force les méthodes prescrites pour parvenir à ces fins. Dans ce cas beaucoup d'individus soumettront leur conduite aux exigences de l'efficacité technique (5) : la procédure la plus efficace, qu'elle soit légitime ou non, sera en général préférée à la conduite prescrite par les institutions. Au fur et à mesure que cet état d'esprit s'accroît, la société devient de plus en plus instable et présente des phénomènes toujours plus nombreux de ce que Durkheim a appelé « anomie » (ou absence de normes) (6).

Quelques faits banals permettent de se faire aisément une idée de ce processus qui conduit une société à l'anomie. Dans les compétitions sportives par exemple, lorsqu'il s'agit de « gagner »

plus que de « gagner selon les règles du jeu », l'usage de moyens illégitimes, mais efficaces, est implicitement récompensé. Il arrive par exemple que le champion de l'équipe adverse soit mystérieusement frappé à mort, que le lutteur neutralise son adversaire par des moyens ingénieux mais illicites : les élèves d'une université subventionnent de prétendus « étudiants • qui font plus de sport que d'études. De même, un joueur de poker peut satisfaire son désir de gagner en réussissant à se donner quatre as ou, si le culte du succès est vraiment florissant, à mêler habilement les cartes comme dans une réussite. L'impression de léger malaise qu'il ressent dans ce dernier cas et le caractère subreptice des délits publics montrent bien que les règles du jeu sont connues par celui qui les enfreint. Mais l'importance exagérée accordée au succès amène à se désintéresser des règles (7).

Ce qui est visible dans les compétitions sportives ou les jeux à l'échelle d'un microcosme existe aussi dans le macrocosme social. Ce processus d'exaltation des fins entraîne une démoralisation (au sens littéral du mot) (8). C'est le cas en particulier de la civilisation américaine contemporaine. Il serait enfantin d'affirmer que la richesse n'est qu'un symbole de succès, mais il le serait tout autant de nier que les Américains lui assignent un rang élevé dans leur échelle de valeurs. L'argent a, dans une large mesure, été consacré comme une valeur en soi en dehors de son pouvoir d'acquisition ou de l'usage que l'on peut en faire pour rehausser son pouvoir personnel. L'argent a toutes les qualités nécessaires pour devenir un symbole de prestige. Il possède en effet, comme Simmel l'a souligné, un haut degré d'abstraction et d'impersonnalité. Quelle que soit la manière dont on l'a acquis, par la fraude ou selon les règles, il peut servir à acheter les mêmes biens et les mêmes services. Le caractère anonyme des sociétés urbaines s'ajoutant à ces qualités particulières de l'argent, des richesses peuvent s'accumuler sans que la collectivité dans laquelle vit le ploutocrate connaisse l'origine de sa richesse ; ou, si elle la connaît, elle peut l'oublier.

En outre le rêve des Américains ne prend jamais fin. Car le « succès financier » est sans limite. Selon l'enquête de H. F. Clarke, à tous les niveaux, les Américains désirent juste vingt-cinq pour cent de plus que leur revenu actuel, mais, évidemment, ce « juste un petit peu plus » se renouvelle une fois l'augmentation obtenue. Dans ces étalons toujours changeants il n'y a pas de point fixe, ou plutôt il y en a toujours un « juste au-dessus ». L'observateur d'une collectivité dans laquelle les salaires annuels en six chiffres ne sont pas rares nous rapporte ces mots angoissés d'une victime du Rêve américain : « Dans cette ville, je suis socialement handicapé parce que je gagne seulement mille dollars par semaine. C'est pénible » (9). Dire que le succès financier fait partie de la civilisation américaine c'est constater simplement que les Américains sont bombardés de tous côtés par des préceptes selon lesquels on a le droit et même le devoir de se proposer ce but, en dépit de toutes les frustrations. De prestigieux représentants de la société viennent renforcer ce sentiment. La famille, l'école et le travail, principaux agents formateurs de la personnalité et de la mentalité américaines, fournissent les stimulants nécessaires pour tendre vers un objectif qui échappe sans cesse.

Comme nous allons le voir maintenant, les parents servent de courroies de transmission aux valeurs et aux buts des groupes auxquels ils appartiennent, notamment leur classe sociale, ou celle à laquelle ils s'identifient. L'école a sans doute le rôle le plus important dans la formation de la personnalité et des idéaux américains. Or beaucoup de manuels enseignent implicitement ou explicitement que « l'intelligence vient de l'éducation et par conséquent la réussite professionnelle et la richesse » (10). Les extraits suivants, tirés parmi beaucoup d'autres d'un journal d'affaires (le *Nation's Business*), expriment les valeurs des hommes d'affaires :

Le document <i>Nation's Business</i> , tome XXVII, n°8, p.7	Interprétation sociologique
« Il faut être né pour ce genre de poste, mon petit, ou être bien pistonné »	Voici une opinion hérétique (peut-être due à l'expérience de nombreuses frustrations) et selon laquelle il est inutile de conserver l'espoir d'atteindre un but inaccessible. Elle met en doute la légitimité de la structure sociale qui ne met pas ce but à la portée de tous.
C'est une vieille façon d'endormir l'ambition.	La contre-attaque affirme comme valeur culturelle la fidélité aux aspirations, la volonté de ne pas perdre son ambition.
Avant de te laisser séduire par ce raisonnement interroge ces hommes-là :	Cette phrase exprime clairement la fonction de la liste des « réussites » qui va suivre. Ces hommes-là sont des témoignages vivants du fait que la structure sociale permet aux aspirations de se réaliser, si seulement on en est capable. Par conséquent, si l'on n'atteint pas son but, cela prouve seulement une insuffisance personnelle. Il faut donc s'en prendre à soi-même, en cas d'échec, et non à la structure sociale qui donne à tous des chances égales.
Elser R. Jones, président de la Wells Fargo and Co. dont l'enfance fut pauvre et qui dut abandonner très tôt l'école pour gagner sa vie.	Prototype 1 de réussite : Il est permis à tout le monde d'avoir les mêmes ambitions élevées, car même partant de très bas, un talent véritable peut arriver au plus haut. On doit conserver toutes ses ambitions.
Franck. C. Bali, le roi des fruits en conserves (Mason) qui voyagea de Buffalo à Muncie en Indiana dans un fourgon avec le cheval de son frère George pour aller installer un petit commerce est devenu le plus grand dans son genre.	Prototype II : Quels que soient les résultats actuels de nos efforts, l'avenir reste plein de promesses ; car l'homme ordinaire peut devenir roi : quand bien même la récompense de nos efforts paraîtrait sans cesse. différée, elle finira par nous être accordée et notre entreprise sera « la plus grande dans son genre ».
J. L. Bevan, président des Chemins de fer Illinois Central, à douze ans était coursier au bureau des marchandises de la Nouvelle-Orléans.	Prototype III : Si les tendances de notre économie semblent, pour un temps, offrir peu de perspectives aux petites entreprises, il reste toujours la possibilité de faire carrière dans les bureaucraties géantes des entreprises privées. Si l'on ne peut plus être roi dans le royaume qu'on s'est créé, on peut devenir au moins président dans l'une des démocraties économiques. La situation présente ne compte pas. Que l'on soit garçon de bureau ou commis, il faut toujours viser plus haut.

De divers côtés s'exerce une pression en faveur de l'ambition. La littérature qui nous y exhorte est immense. Au risque de paraître blessant pour les autres, citons seulement quelques ouvrages : les discours du Révérend Russel H. Conwell dans *Acres of Diamonds*, écoutés et lus par des milliers d'Américains, ainsi que le livre qu'il a écrit ensuite : *The New Day* ou *Fresh Opportunities: a book for young men* ; le fameux Message to Garcia lancé par Elbert Hubbard. Dans ses innombrables œuvres, Orison Swett Marden révéla d'abord aux Américains «le secret du succès dans un livre très apprécié par les directeurs des lycées, puis il leur expliqua comment « se pousser en avant » dans un livre dont le président McKinley a fait l'éloge ; enfin les démocrates ne trouvèrent rien à redire à ce que « chaque homme soit un Roi » : le mythe de l'homme du commun parvenu à la royauté économique fait partie intégrante de la civilisation américaine et trouve peut-être son expression définitive dans la phrase d'un homme qui savait de quoi il parlait, Andrew Carnegie: « Soyez roi dans vos rêves. Dites-vous : ma place est au sommet ».

Inversement, on insiste aussi sur la faute qui consiste à renoncer à ses ambitions. On met en garde les Américains contre la honte d'être un *quitter* (un lâcheur, qui « laisse tomber »). Dans le dictionnaire de la jeunesse américaine, le mot échec n'existe pas : on ne doit pas abandonner, on ne doit pas cesser de lutter, on ne doit pas limiter son ambition ; viser trop bas est un crime mais non échouer.

Ainsi la civilisation nous somme d'accepter les trois axiomes suivants : premièrement, tous doivent tendre à atteindre les buts les plus élevés, car ceux-ci sont à la portée de tous ; deuxièmement, l'échec apparent et momentané n'est qu'un stimulant vers le succès final ; et troisièmement, le véritable échec consiste à restreindre ses ambitions. En termes de psychologie, le premier axiome représente un renforcement symbolique et secondaire des stimulants de l'ambition ; le second y ajoute un autre stimulus pour empêcher que l'individu cesse de répondre au stimulant ; et le troisième fournit une force de motivation croissante capable de répondre à une absence perpétuelle de récompense. En termes de sociologie ces axiomes s'expriment ainsi : le premier est une réduction de la capacité critique à l'égard de la structure sociale et de ses effets ; le second, renforce la structure de pouvoir en poussant les individus situés en bas de l'échelle sociale à ne pas s'identifier avec leurs congénères mais avec ceux qui sont en haut de l'échelle ; le troisième est une incitation à se conformer aux injonctions culturelles pour se sentir membre de la société.

2. Types d'adaptation individuelle.

Considérons ici cinq genres d'adaptation que nous présenterons dans le tableau suivant où le signe + signifie « acceptation », le signe – « refus » et le signe ± « refus des principales valeurs et introduction de valeurs nouvelles » :

TYPOLOGIE DES MODES D'ADAPTATION INDIVIDUELLE (12)

	Modes d'adaptation	Buts	Moyens
1	Conformisme	+	+
2	Innovation	+	–
3	Ritualisme	–	+
4	Évasion	–	–
5	Rébellion (13)	+	+

Avant de montrer comment la structure sociale agit sur les individus dans un sens ou dans l'autre, il est nécessaire de préciser que les individus peuvent passer de l'un à l'autre dans leurs différentes sphères d'activités sociales. Ces catégories se réfèrent au comportement de l'individu en fonction de son rôle dans une situation donnée, et non à sa personnalité: ce sont des types de réactions plus ou moins favorables et non des modes d'organisation de la personnalité. Nous concentrerons l'analyse sur l'activité économique au sens large (production, échange, distribution et consommation des biens et des services) dans notre société compétitive où la richesse a pris un caractère hautement symbolique.

[...] * * *

La structure sociale que nous avons examinée provoque une tension vers l'anomie et vers le comportement déviant : un tel ordre social incite les individus à surpasser leurs rivaux. Tant que les sentiments qui servent de base à ce système compétitif trouvent leur satisfaction dans l'activité quotidienne et pas seulement dans le résultat final, le choix des moyens se fera dans l'ensemble conformément aux procédures institutionnelles ; si au contraire l'intérêt se concentre sur l'issue de la compétition, l'effondrement de la structure régulatrice risque de s'ensuivre.

Nous nous sommes efforcé, dans la présente analyse, de suggérer quelles étaient les couches sociales les plus sensibles aux pressions poussant à la déviance et nous avons mis en évidence certains des mécanismes qui permettent à ces pressions de s'exercer. Afin de simplifier le problème, nous avons choisi le succès financier comme étant le but culturel le plus important ; mais il existe naturellement d'autres buts que nous pourrions étudier de la même manière. Dans le

domaine intellectuel et artistique, par exemple, nous trouvons des schémas de carrières qui n'apportent pas de grandes satisfactions financières.

Il nous reste à ajouter quelques mots sur le rôle joué par la famille dans la formation du comportement déviant. La famille est la (l courroie de transmission l> la plus importante des normes culturelles de génération en génération. Mais on a généralement négligé de préciser que la famille transmet la civilisation d'une classe sociale et donc d'une petite partie de la société. En outre la socialisation ne se limite pas à l'éducation volontairement donnée; il existe aussi une socialisation inconsciente. En dehors des conseils, récompenses et punitions que les parents donnent directement, l'enfant est influencé par les schémas de comportement quotidien et les conversations à bâtons rompus. Il arrive couramment que les enfants découvrent et assimilent des normes et des valeurs implicites qui n'ont pas été présentées comme des règles qui s'imposent (45).

La projection des ambitions des parents sur l'enfant est aussi un élément très important. Beaucoup de parents qui ont subi des « échecs » personnels et qui n'ont pas bien « réussi », peuvent chercher à atteindre les buts valorisés par la société à travers leurs enfants, L'influence peut venir de la mère ou du père (46). Dans une recherche récente sur les H.L.M. nous avons trouvé parmi les Noirs et les Blancs d'un niveau professionnel peu élevé, une proportion appréciable de parents qui désiraient pour leurs enfants une profession libérale (47). Si les recherches ultérieures viennent confirmer ces résultats, ce sera d'une grande conséquence pour le problème qui nous intéresse. Or, ce sont justement les parents « ratés » et « frustrés » qui sont les moins capables de fournir à leurs enfants les moyens de réussir et ce sont eux qui exercent sur leurs enfants une grande pression en faveur de la réussite et les incitent ainsi au comportement déviant.

Nota bene : les appels de note indiqués entre parenthèses dans ce texte renvoient à des notes de fin d'ouvrage trop volumineuses pour être reprises dans ce polycopié. Les numéros d'appels de note sont conservés identiques, les étudiants sont invités à aller découvrir le texte de notes pages 338 à 344 de l'ouvrage, tout comme ils sont invités à lire la partie de ce texte non reproduite ici, qui détaille les 5 modalités d'adaptation individuelle, qu'on trouve pp 172-185 du même ouvrage.

Texte n°5 : Peter L. BERGER [1963], *Invitation à la sociologie*, trad. française de Christine Merllié-Young, Paris : La Découverte, « Grands Repères », 2014, pp. 169-170 (extraits)

Transformer la société ...

[...] Tout processus de changement social est lié à de nouvelles définitions de la réalité. Cela signifie, à chaque fois, qu'il y a quelqu'un qui commence à agir à l'encontre des attentes qui s'appliquaient à lui dans les anciennes définitions. Le maître s'attend à un salut de l'esclave, au lieu de cela, un poing se dresse à son nez. C'est selon la fréquence de ces incidents que l'on parlera de « déviance » individuelle ou de « désorganisation sociale », pour employer des termes communs en sociologie. Lorsqu'un individu refuse de reconnaître la définition sociale des droits de la propriété, il s'agit de vol ou, plus précisément, d'actes déviants figurant dans les statistiques du FBI sous la rubrique « Crimes contre la propriété ». Mais lorsque des masses, sous la direction de chefs politiques, se mettent à exercer collectivement ce même refus, nous avons affaire à une révolution (qu'il s'agisse de l'établissement d'un régime socialiste ou, plus modérément, d'une réforme radicale du système fiscal). Les différences sociologiques entre la déviance individuelle, comme le crime, et la désorganisation ou la réorganisation complète d'un système social, comme dans une révolution, sont évidentes. Mais les deux aspects sont importants pour notre analyse, car ils font apparaître la possibilité de résister aux contrôles externes et (nécessairement aussi) aux contrôles internes. En fait, l'étude des révolutions nous montre que les actes ouvertement exercés contre l'ancien ordre social sont invariablement précédés

d'une désintégration de l'allégeance et des fidélités intériorisées. C'est l'image des rois que l'on renverse, avant de renverser les trônes. Albert Salomon illustre ainsi cette destruction de la représentation des dirigeants politiques dans l'esprit populaire par l'affaire du collier de la reine avant la Révolution française et par le cas de Raspoutine avant la Révolution russe. De même, à notre époque, la révolte des Noirs du Sud contre le système de ségrégation a été précédée par un long processus au cours duquel les anciennes définitions de leur rôle ont été discréditées aux yeux de la nation et extirpées de leurs propres esprits (processus où les sociologues, y compris des Blancs du Sud, ont joué un rôle non négligeable). Ainsi, bien longtemps avant le renversement violent des systèmes sociaux, le mépris les prive de leur support idéologique. La non-reconnaissance des normes sociales et leurs contre-définitions sont toujours potentiellement révolutionnaires.

Texte n°6 : Claude FAUGERON, Monique FICHELET, Raymond FICHELET, Dominique POGGI, Philippe ROBERT [1975], *De la déviance et du contrôle social (représentations et attitudes)*, Paris : CNRS, Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, pp. 11-14.

La déviance comme différence

Toute formation sociale requiert un consensus sur les finalités et sur les moyens, mais jusqu'à un certain degré seulement(1). Il existe en effet un niveau de déviance qui produit diverses conséquences bénéfiques. Pour se limiter à quelques exemples tirés de la littérature criminologique, avant que D. CHAPMAN (2), S. SHOHAM (3), Ph. ROBERT et P. LASCOUMES (4), etc., montrent le rôle du bouc émissaire pour renforcer l'unité du groupe social, G. SIMMEL (5) et E. de GREEFF(6) s'étaient rencontrés à partir d'approches bien différentes pour dire le rôle unificateur de la déviance. Ajoutons encore que la déviance peut figurer comme soupape de sûreté, comme signal d'alarme, comme moyen d'échapper à une bureaucratisation étouffante et ritualiste... Bref, déviance et désorganisation sociale ne sont pas la même chose. D'ailleurs l'utilité du crime avait été montrée au plan du renforcement de normes par E. DURKHEIM (7). E. MORIN (8) a insisté, de son côté, sur le rôle progressif du "désordre" dans la dynamique d'un système social complexe.

Déviance et norme

En somme, il n'est pas d'organisation sociale sans activité normative; mais par là il n'en est pas sans déviance et, d'ailleurs, une certaine dose de déviance ne messied pas à la structuration sociale. S'il en va ainsi à l'examen du schéma simple d'un microgroupe, combien sera-ce plus vrai encore dans une société complexe où la multiplicité des groupes de référence et d'appartenance entraîne la création d'un labyrinthe souvent contradictoire de statuts et d'attentes de rôles, en sorte qu'il est bien difficile de n'être pas déviant de quelque côté.

Mais il ne faut pas négliger les distinctions. Certains rôles déviants sont indésirables mais admis.

Il s'agit de déviations qu'on pourrait taxer d'« objectives », comme le fait d'être bossu. Le déviant est alors considéré comme malheureux, mais non répréhensible. Il en va différemment pour d'autres déviants qui se voient attribuer une intentionnalité entraînant la répréhension.

C'est que la déviance se définit seulement par rapport à la norme. Or il existe au moins trois acceptions de celle-ci :

1. comme moyenne ou valeur modale de la variable;
2. comme comportement le plus caractéristique d'un groupe social
3. comme norme érigée en règle officielle.

De là, on peut déduire trois sortes de déviances :

1. être objectivement dans un état déviant (être aveugle, par exemple, dans une société où l'immense majorité y voit)
2. adopter une valeur atypique (être, par exemple, protestant ou communiste dans l'Espagne franquiste)
3. transgresser la norme officielle.

Ainsi, y a-t-il des différences non négligeables entre déviants :

1. simplement atypique, c'est-à-dire perçu comme s'écartant de la norme statistique ;
2. atypique et désapprouvé, comme s'écartant par choix délibéré d'une norme de conduite majoritaire ;
3. atypique, désapprouvé et considéré comme punissable.

Le sentiment de différence

Toutefois, cette diversité - qu'il faut bien garder en mémoire _ n'est jamais absolue et il existe une certaine parenté de risques entre toutes les sortes de déviances. Il suffit d'un rien pour glisser de l'atypisme à la désapprobation et de celle-ci à la punition. On "aime bien" l'idiot du village; que vienne toutefois une période difficile où l'assiette sociale se trouve bouleversée et voici qu'on le soupçonnera vite de "faire exprès" avant de le pendre si cela s'aggrave réellement.

C'est qu'au delà de ces très importantes distinctions, être déviant c'est fondamentalement être "ce que je ne suis pas", c'est faire partie des "autres" (manichéisme). C'est à partir d'une béance plus ou moins radicale de la capacité d'identification que naît le sentiment de différence.

La déviance - si diverse soit-elle et elle l'est extrêmement - est quand même toujours et essentiellement une différence.

Tout phénomène de déviance est placé sous – et défini par – le signe de la différence. Le déviant est essentiellement perçu et représenté comme différent du reste du groupe social, tout comme l'aliéné (déviant lui-même) et l'étranger.

Le siège de la différence

Mais où gît le siège de cette différence, notion fondamentale pour l'analyse de la déviance ?

Traditionnellement, on l'a cherché – de l'homme criminel (9) à la personnalité criminelle (10), par exemple – dans la personne du déviant. Ainsi, a-t-on mis en cause la spécificité de sa constitution bio-anthropologique ou celle de sa personnalité – selon les écoles, on parlait de traits innés ou acquis –, essayant de découvrir, à ces niveaux d'analyse, ce qui pouvait expliquer qu'il ait agi de la sorte: c'est alors le comportement qui manifeste, de manière irréductible, que le déviant est différent des autres.

Le sociologue lui-même a prêté quelque aide à ces tentatives - pourtant situées dans le champ privilégié du clinicien - en certaines approches mono ou plurifactorialistes. Mais son apport spécifique s'est surtout manifesté dans un déplacement du projecteur ; désormais, grâce à lui, la différence du "déviant" ne provenait plus de sa personnalité, elle tenait à son milieu, à ses conditions de vie. Toutes les approches culturalistes se sont ainsi accordées à faire du déviant quelqu'un de différent en tant que cas social et non plus comme individu. A la limite, ce n'est plus lui qui est différent en soi, mais son milieu. On est passé de l'individu dangereux aux classes dangereuses, selon l'expression que L. CHEVALIER (11) a, avec bonheur, reprise de FREGIER.

Toutefois, l'assise de ces orientations a chancelé sous l'effet d'une double critique, de sorte que leur point de focalisation paraît non pertinent ou insuffisant. On y analyse en effet souvent les caractéristiques - sociales et individuelles - des personnes qui ont fait l'objet d'une réaction sociale formelle et institutionnalisée au motif de quelque passage à l'acte déviant et l'on prétend en déduire l'explication de cette conduite "bizarre".

Mais beaucoup d'autres ont agi de même sans entraîner aucune réaction des agences de contrôle social de la déviance, qui ont été tenues à l'écart ou n'ont pas jugé bon d'intervenir. La population sanctionnée est beaucoup moins importante que le total de ceux qui ont agi ainsi; surtout, elle n'en constitue pas un échantillon représentatif ni en ce qui concerne les sortes d'actes, ni en ce qui concerne les critères des individus. La critique va même plus loin. On observe des phénomènes d'ajustement secondaire suscités par la réaction sociale(12) et il est abusif ou du moins gratuit de les supposer à l'origine du passage à l'acte initial. En outre, ce n'est pas celui-ci qui – suscitant la différence – fait parler de déviance, c'est la réaction sociale éventuelle et discriminatoire.

Nous sommes donc fatalement conduits à adopter une démarche interactionniste, au sens large, pour traiter du phénomène de la déviance comme différence.

Nota bene : les appels de note indiqués entre parenthèses dans ce texte renvoient à des notes de fin d'ouvrage trop volumineuses pour être reprises dans ce polycopié. Les numéros d'appels de note sont conservés identiques, les étudiants sont invités à aller découvrir le texte de notes en fin de l'ouvrage.

* * *

La mise en œuvre d'une approche qualitative d'un phénomène social pose, au-delà de la formation des enquêteurs, de délicats problèmes de formulation de la consigne, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet d'entretien aussi général et en l'occurrence abstrait que celui du contrôle social de la déviance.

La consigne définitive qui a été retenue est la suivante :

"On discute beaucoup actuellement de toutes sortes de groupes ou de gens considérés comme déviants, par exemple les drogués ou les homosexuels ou bien d'autres encore. A votre avis, qu'est-ce qui se passe pour ce genre de choses? Qu'est-ce que vous en pensez ?"

Les deux exemples retenus, toxicomanie et homosexualité, sont très liés au débat sur l'évolution des mœurs et de la morale et à la notion de permissivité sociale. Or, nous avons pu voir, lors d'une précédente recherche, qu'il y a sur ces thèmes un clivage important au sein de la société française lorsqu'on débat de la norme, de la déviance et de leur évolution. Par ailleurs, l'un et l'autre était assuré d'une suffisante visibilité tout enquêteur saurait de quoi il s'agissait.

D'un autre côté, drogue et homosexualité diffèrent par le traitement dont ils sont l'objet. Pour l'homosexualité, aucun contrôle social institutionnalisé n'est prévu. La toxicomanie, au contraire, peut relever et du contrôle policier-judiciaire et du contrôle médical et médico-psychiatrique, sans que soit tranché le débat sur l'adéquation de l'un ou l'autre de ces réseaux ou des deux : pour reprendre le titre d'un ouvrage récent, nous sommes là "aux frontières de la répression".

Pareille méthode suppose de fixer à l'avance de façon précise les caractéristiques des enquêtés. En effet, il est hors de question, par une méthode utilisant l'interview non-directive, d'enquêter plus d'une cinquantaine de personnes. Au-delà de ce nombre, l'analyse n'apporte plus d'information

supplémentaire et devient d'ailleurs trop lourde (c'est d'ailleurs ce que nous avons pu commencer à ressentir ici avec un corpus d'une soixantaine d'interviews, car nous avons conservé dans l'analyse les entretiens d'essai qui nous apportaient, malgré la variation de consignes, des éléments précieux pour l'interprétation de l'ensemble).

Il ne s'agit donc pas d'un échantillon "représentatif" (dont on voit mal d'ailleurs comment il pourrait être tiré pour un effectif aussi limité), mais d'un échantillon ad hoc, constitué pour les besoins d'une recherche - ce que MOSCOVICI a appelé un échantillon dynamique. En l'occurrence, nous avons cherché des sous-groupes de la population française aussi contrastés que possible.

Quatre tranches

1. avant l'entrée dans la vie active
2. au début de la vie active
3. au milieu de la vie active
4. quelques cas vers la fin de la vie active ;

Sexe

Hommes et femmes en quantité sensiblement égale, une femme sur cinq n'exerçant pas de profession

CSP

On a systématiquement écarté toutes les professions participant directement ou indirectement du contrôle social ou susceptibles de s'identifier à lui ; on a retenu les catégories suivantes :

- ouvriers d'industries classiques
- exploitants agricoles - petits et moyens
- petits commerçants
- cadres moyens
- professions libérales
- cadres supérieurs
- propriétaires de moyens de production ;

Les femmes n'exerçant pas de profession ont été aussi choisies dans des ménages appartenant à ces CSP.

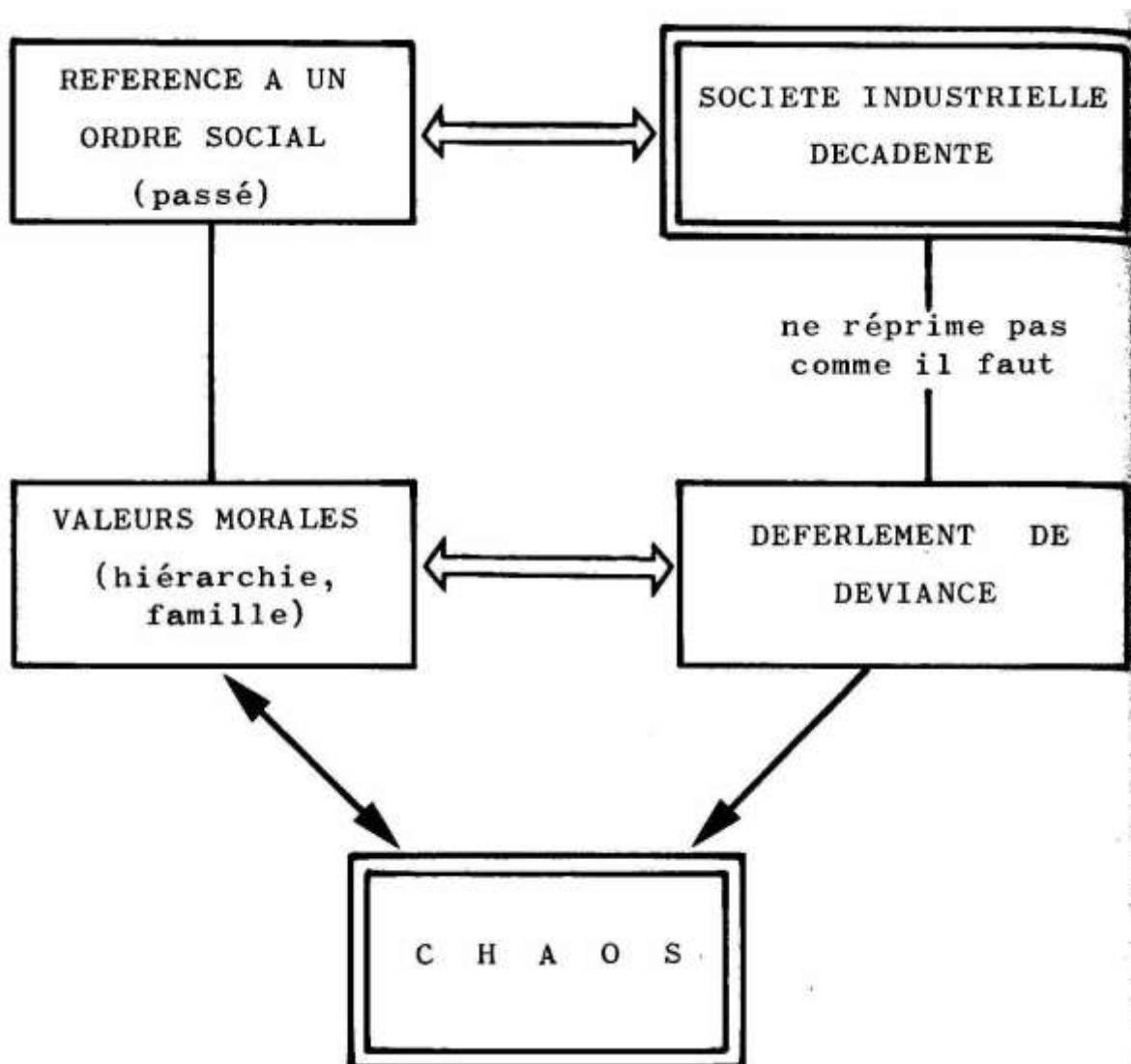
Localisation : en trois régions

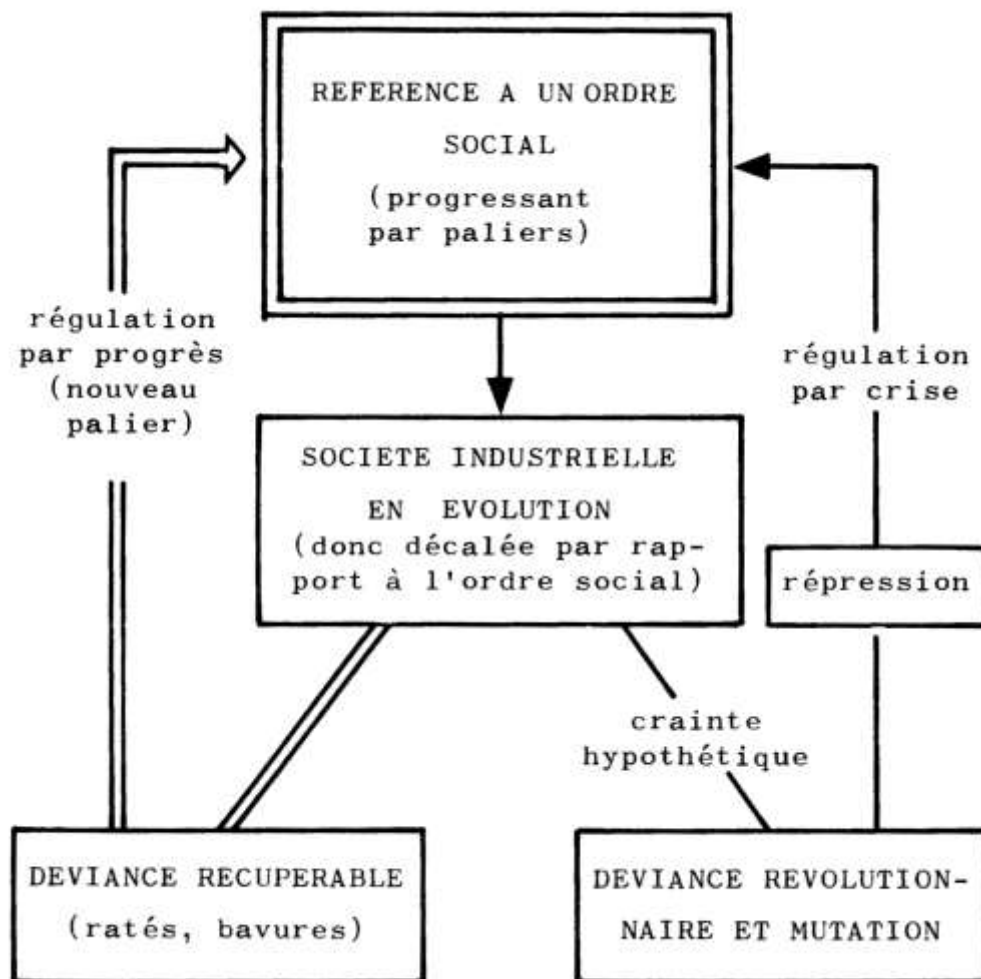
1. région parisienne ; un arrondissement de Paris et sa banlieue immédiate (le 13e arrondissement et Ivry)
2. Basse-Normandie (Caen et la plaine de Caen)
3. Béarn (Pau et son arrière-pays rural)

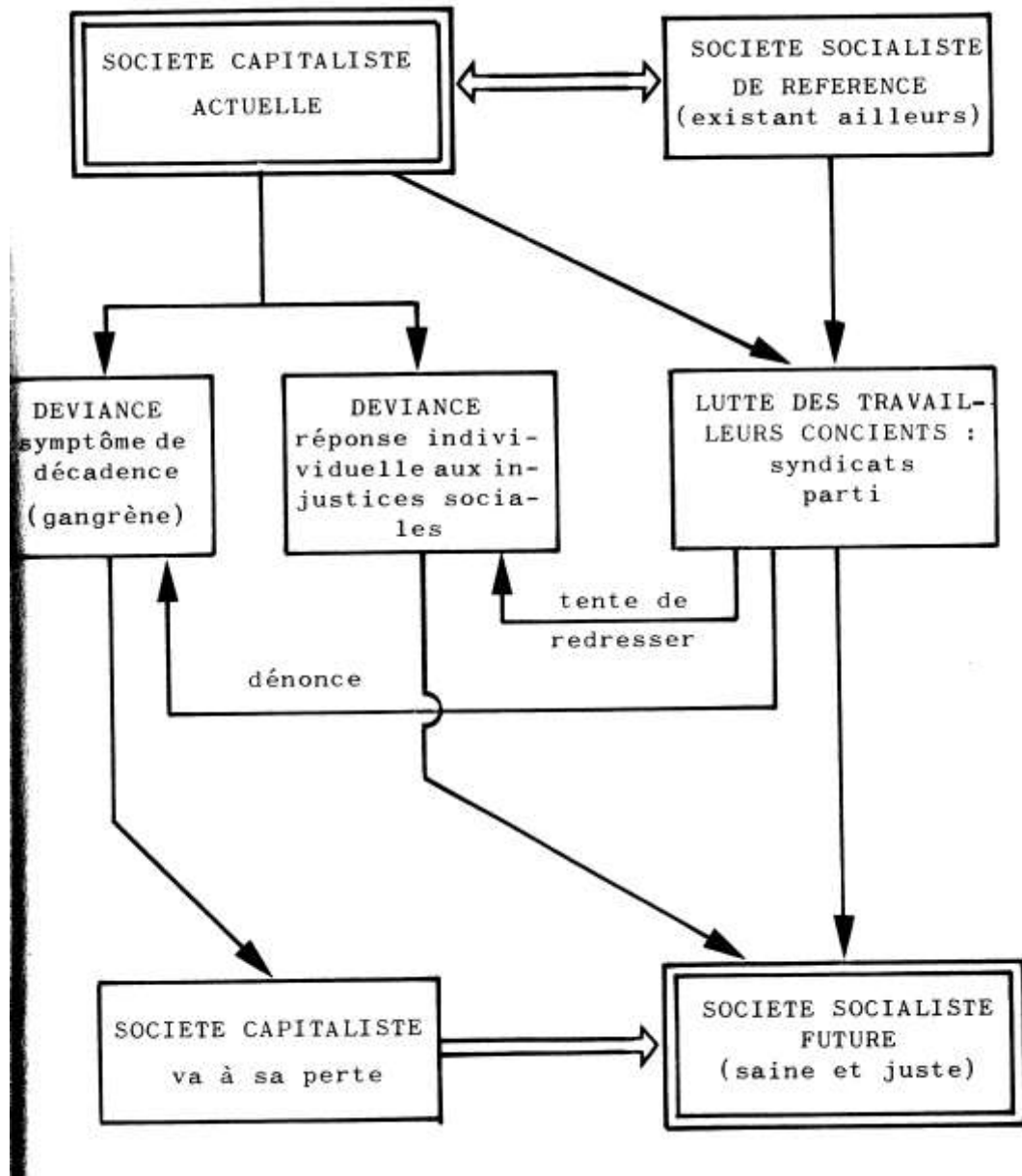
Ces régions ont été choisies en raison de leur grande diversité culturelle et socio-économique : le 13e arrondissement nouvellement rénové et la banlieue ouvrière d'Ivry; Caen, centre industriel et administratif dans une zone rurale à petites et moyennes exploitations agricoles; Pau, ville tertiaire, universitaire, en cours d'évolution, dans une région contrastée récemment industrialisée, ayant connu une évolution agricole importante (introduction du maïs hybride).

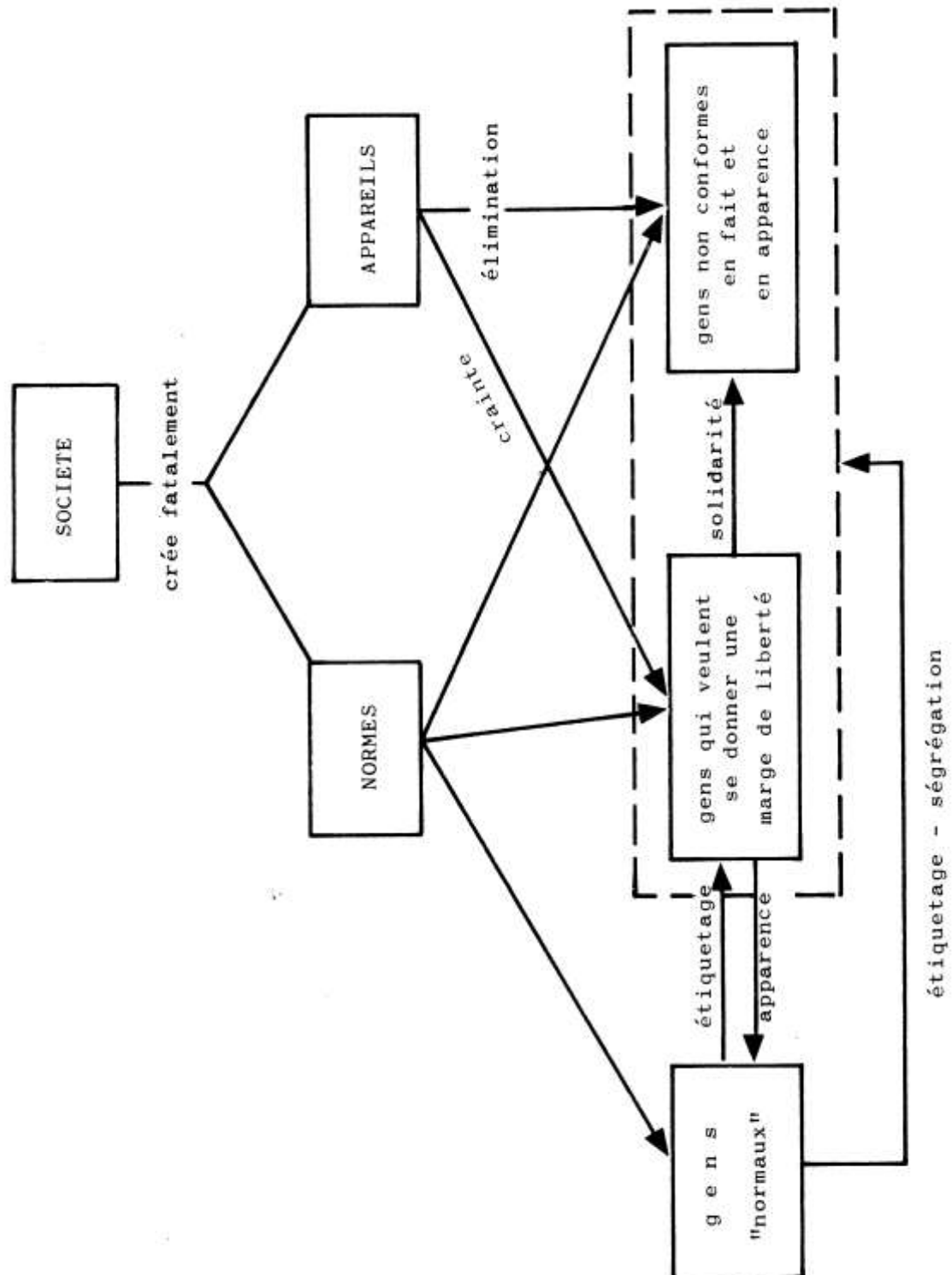
A cette population on a ajouté quelques entretiens avec des personnes appartenant à des groupes rares : militants d'extrême-gauche, urbains ou ruraux, un jeune « déviant ». Dans ces cas, nous n'avons pas cherché à respecter des spécificités.

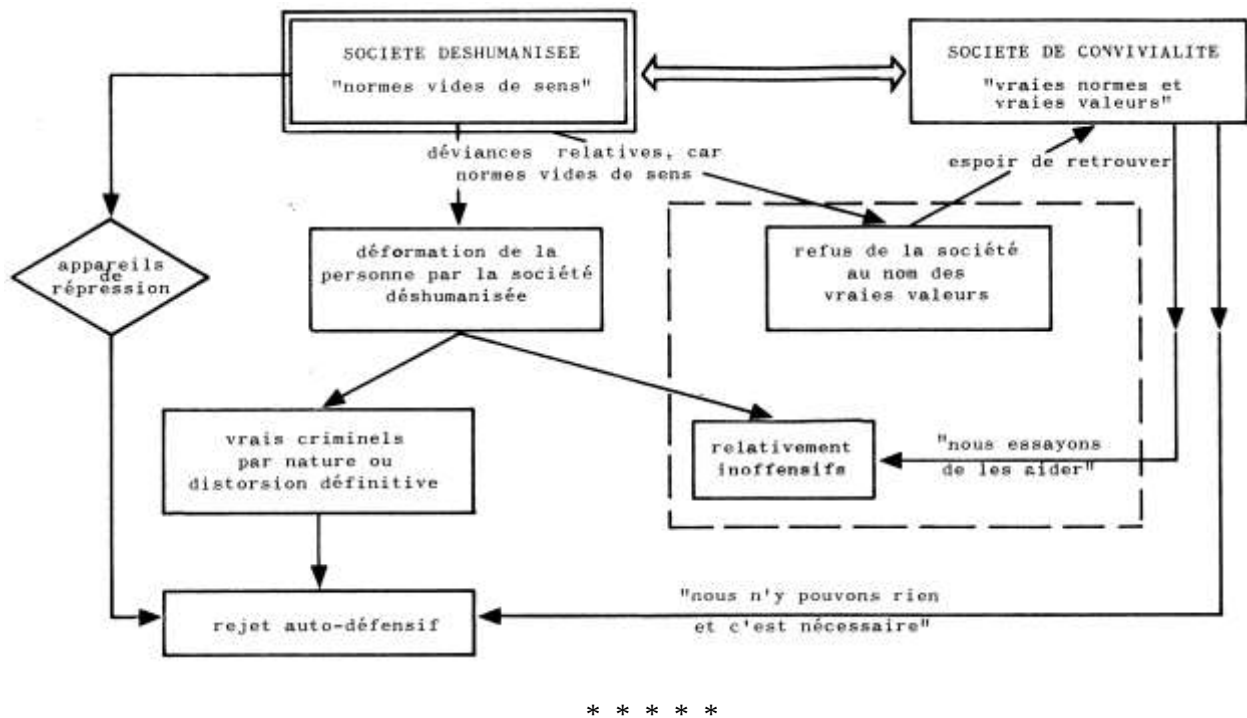
* * * * *











Le tronc commun entre les groupes 1 et 2 est la référence à un ordre social : il a disparu pour les G1, et est subsistant pour les G2.

Type 1 : Conformiste traditionaliste (p. 168)

Le groupe 1 : pessimisme, sentiment de menace active, concrète. Le groupe 1 est composé en presque totalité de mères de familles sans profession, et d'agriculteurs (qui peuvent être des hommes). Féminine et rurale. Faible niveau scolaire.

Type 2 : Conformiste moderniste (p. 170)

Le type 2 : classes non seulement favorisées mais qui participent directement à cet ordre : dirigeants d'entreprise, cadres supérieurs. Discours très rationalisés. Groupe masculin et urbain, statut professionnel et économique élevé. Ils sont optimistes (là où le G1 est pessimiste).

Les types 3, 4 et 5 se réclament de la gauche. Il y a une plage de recouvrement entre personnaliste et libertaire, et forte opposition entre socialiste et libertaire.

Type 3 : Socialiste (« communiste » ?) (p. 173)

La déviance occupe une place ambiguë dans le schéma socialiste : d'un côté elle est preuve de la décadence de la société capitaliste : résultant de ses contradictions, elle fait des déviants une catégorie particulière de victimes de notre société. Mais, d'un autre côté, ces victimes vont à l'encontre du projet socialiste en n'allant pas rejoindre la lutte collective puisque la déviance est repli sur soi, abandon du groupe, solution individuelle.

A ces conceptions s'opposent l'approche des libertaires :

Type 4 : Libertaire (p. 175)

Ils jugent aussi la société mauvaise, mais ne proposent pas un modèle de remplacement. Seul subsiste un projet individuel : vivre, ou survivre, au sein d'une société qui réprime les aspirations individuelles.

Alors que la critique socialiste ne porte pas sur les normes, mais sur les mécanismes économiques (et quelques grands appareils idéologiques, notamment l'école). Le type libertaire indique que toute société suscite des normes.

Les choses sont plus nuancées, plus conflictuelles aussi, avec le type personnaliste. On peut, en comparant le schéma ci-contre à celui du type libertaire constater certaines analogies. Ainsi, les deux groupes distinguent-ils entre des déviants par refus de la société actuelle, et des déviants essentiellement considérés comme tels par un étiquetage social, indépendamment de toute volonté de la part du déviant lui-même. Cependant, ceci découle de considérations assez différentes sur la nature des normes :

- pour les libertaires, elles sont le fait de tout groupe social et ne peuvent que réprimer l'individu, réduire sa marge de liberté et son espace de vie ;

- pour les personnalistes, elles sont surtout relatives à telle forme de société ou à telle époque, elles peuvent être plus ou moins coercitives et rien ne permet d'affirmer que, pour eux, il ne puisse exister de bonnes normes, reposant sur le respect de l'autre, la volonté d'échange et de communication, etc.

Type 5 : Personnaliste (p. 177)

Autrement dit, pour ces derniers (personnalistes, type chrétiens de gauche) notre société est déshumanisée mais ils espèrent (et, dans une certaine mesure, œuvrent pour) sa ré-humanisation. Le projet social est vague, mais on se réfère bien à une bonne société idéale ou peut-être plus exactement à une société de l'Homme idéal. Quant au projet personnel, il dépasse la seule survie de soi, s'incarne dans des enfants, ce que suggère bien l'importance qu'on attache ici à l'éducation.

Ce type est peu homogène sous l'angle des caractéristiques de population (niveaux économiques et statuts professionnels différents; tous âges; l'un et l'autre sexe). Il l'est dans les grandes lignes de ses représentations mais renferme certains conflits, notamment autour du seuil déviance/criminalité ou encore autour de questions sur l'innéité éventuelle de certaines déviances. Ceci scinde ce type et crée une plage de recouvrement avec le type libertaire

Toute l'ambiguïté des personnalistes réside dans la nature de leur réaction éventuelle face à une déviance non plus abstraite mais qui les menacerait personnellement.

Texte n°7 : Philippe COMBESSIE [2005] « Crime et criminalité » in : Massimo BORLANDI, Raymond BOUDON, Mohamed CHERKAoui,

Bernard VALADE (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris : Presses universitaires de France, pp. 140-142

Étymologie et présentation générale

En grec ancien, κρίν[ε] désigne l'instant décisif où une situation tourne d'un côté ou de l'autre, l'instant de la crise, celui du jugement. En latin, cette racine a donné *crimen*, le crime, ainsi que *cribrum*, le crible, cet appareil qui sert à trier sable, grains ; comme on sépare le bon grain de l'ivraie : trier pour distinguer le bon citoyen du mauvais.

Apparu dans la langue française au XII^e siècle, le mot — *crimne* puis *crime* — désigne à la fois une décision, souvent de type judiciaire, et, par transfert, l'acte à l'origine de la décision. On note toutefois un effacement de sa première signification au cours du XIX^e siècle — et sa réactivation ensuite avec les nouvelles définitions données à criminologie, non plus seulement étude des actes criminels, mais aussi science des processus qui qualifient les crimes comme tels. La qualification d'un acte comme crime est une des plus graves qui soit, les juristes la réservent aux infractions le plus lourdement sanctionnées. Dans le français courant, le mot est souvent assimilé à meurtre. Le XX^e siècle a vu apparaître le crime contre l'humanité, qui peut être considéré comme un superlatif de crime. Le terme criminalité concerne exclusivement le crime en tant qu'acte, et désigne l'ensemble des actes commis par un groupe social donné et qualifiés comme criminels à une époque précise.

La charge symbolique de ces concepts et la diversité des agents sociaux concernés par les questions qu'ils soulèvent conduisent à une multiplication des points de vue rendant difficile une approche scientifique unifiée. Comme le dit Christian Debuyst, la criminologie est une discipline dont les savoirs ne sont pas toujours « cumulatifs ». On se propose d'indiquer ici quelques-uns des points forts de la réflexion sur le crime et la criminalité.

1 *L'esprit des Lumières, la période classique*

L'approche à visée scientifique des crimes et de la criminalité émerge au XVIII^e siècle, quand le concept de contrat social est développé — avec une contestation du despotisme et de la notion de crime de lèse-majesté — et qu'on commence à mettre en question l'approche religieuse et à distinguer les comportements troublant l'ordre social des fautes désignées par les théologiens. Montesquieu différencie nettement les lois divines, immuables, et les lois humaines, toujours contingentes à un lieu, une époque et un groupe humain.

La sécularisation de l'approche est marquée par une dichotomie entre ceux qui pensent, avec Rousseau, que l'homme est naturellement bon, et ceux qui, avec Voltaire ou Helvétius, le jugent naturellement mauvais. Au niveau des décisions pratiques et des cadres généraux d'analyse, cela produit des clivages forts dont certains perdurent encore.

Dans une perspective que l'on qualifie d'utilitariste, Beccaria propose une théorie *Des délits et des peines* qui vise à transformer la justice criminelle, encore souvent arbitraire et usant volontiers de supplices, en une justice citoyenne, au service du bien collectif : la loi doit protéger le citoyen contre le criminel mais aussi le justiciable contre les abus de pouvoir. Avec son projet de *Panoptique*, Bentham prévoit un traitement adapté pour chaque prisonnier apte à lui permettre de retrouver ensuite une place digne dans la société.

C'est ainsi que Françoise Digneffe peut parler d'une « période où n'était pas encore présente la peur du crime, la crainte des classes dangereuses, [d'un] moment privilégié où existait un véritable souci pour le condamné ».

2 *Le XIX^e siècle et les tentatives de rationalité scientifique*

Quand ces peurs furent venues, on chercha des facteurs propres à expliquer la criminalité. La rationalité qui accompagnait le développement de l'industrialisation se déploya dans le milieu de la recherche scientifique à travers ce qu'on a appelé le positivisme, qui, en matière de criminologie, s'opposait aux thèses classiques jugées trop théoriques, trop tournées vers la défense du criminel et pas assez vers celle de la société. De grandes enquêtes sociales furent lancées. À

partir d'études statistiques, Quételet tenta d'établir une cartographie des crimes en fonction de paramètres géographiques et sociologiques. Il remarqua notamment une criminalité plus forte parmi les ouvriers des villes que parmi les pauvres des campagnes. De là se développa l'assimilation des masses laborieuses à une classe dangereuse. En Angleterre, dans le *Journal of Statistical Society of London* (Farr) sont développées des études de « statistique morale » portant sur la classe prolétarienne. En France, on en trouve notamment dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (1829-1853) auxquelles collaborèrent différents observateurs sociaux et médecins « hygiénistes » (Villermé, Esquirol).

Tout au long du XIX^e siècle, deux pistes furent suivies pour tenter d'expliquer les causes de la criminalité : l'une privilégiait les facteurs individuels, l'autre les facteurs sociaux ou collectifs.

3 Les théories explicatives à base individuelle

S'inspirant des travaux de phrénologie développés en médecine, Lombroso, après avoir effectué des examens du crâne de près de six mille criminels, crut remarquer certaines similitudes avec les traits de l'homme primitif ; il crut même déceler, chez quelques-uns, une bosse singulière. C'est la thèse du criminel-né, du déterminisme biologique. Garofalo développa les hypothèses de Lombroso, en introduisant le facteur moral : « le criminel est un anormal [qui] diffère de la majorité de ses contemporains [...] par le manque de certains sentiments et de certaines répugnances, ce manque étant associé à un tempérament spécial ou à un défaut d'énergie morale ». Les différences anatomiques sont remplacées par des différences psychologiques, mais la logique est la même.

4 Les théories explicatives à base sociale

À cette « école positive italienne » qui privilégiait les explications individuelles s'est opposée « l'école française » dite aussi « du milieu social ». Dans ses travaux d'*anthropologie criminelle*, qui accordent une grande place au « milieu extérieur », Manouvrier s'oppose à Lombroso et qualifie les thèses des néophrénologues de « retardataires ». Tarde, haut magistrat devenu théoricien du crime, souligne l'importance des *Lois de l'imitation* ; il montre comment la fréquentation des délinquants est un facteur explicatif de l'initiation aux pratiques illégales. Dans la même perspective, le médecin Lacassagne (codirecteur avec Tarde des *Archives d'anthropologie criminelle*) propose une analogie entre le milieu d'origine des criminels et un « bouillon de culture », et le psychiatre Morel, dans son *Traité des dégénérescences*, souligne la « responsabilité du groupe social ».

Durkheim se distingue de Tarde en postulant que les relations sociales ne produisent pas simplement des formes de contagion par imitation mais secrètent des éléments nouveaux (un peu à la manière d'un précipité chimique). Ainsi peut-il développer sa thèse de la « normalité » du crime : toute vie en société secrète des tensions qui conduisent à des crimes, de type et en nombre différents selon les sociétés. Pour Durkheim, un crime est un comportement que la loi peut sanctionner par une peine. Tout en précisant que « de ce que le crime est un phénomène normal, il ne s'en suit pas qu'il ne faille pas le haïr », il lui donne une fonction sociale : raviver les états forts de la conscience collective et préparer l'évolution de la société.

Ancien étudiant de Lombroso, Ferri, pour concilier les acquis de l'école française et ceux de son maître, propose d'expliquer les phénomènes criminels dans une optique multifactorielle de combinaison de facteurs individuels et collectifs. À partir de ses travaux de *Sociologie criminelle*, il préconise des mesures de prévention (égalisation des niveaux de vie) et surtout de répression (détention à durée indéterminée).

5 Nouvelles approches au XX^e siècle

Au XX^e siècle, la spécialisation des disciplines qui s'intéressent à la criminalité entraîne, dans différents pays, le développement d'analyses différentes, parfois complémentaires, parfois opposées.

En Europe, la sociologie criminelle de Ferri avait préparé le terrain aux théories de la *défense sociale* (Prins, von Liszt, van Hamel) puis de la *défense sociale nouvelle* (Ancel) : neutralisation des criminels dangereux, réhabilitation rapide des petits délinquants, réparation des dommages commis.

Le médecin anthropologue Etienne De Greeff, dans une optique phénoménologique, étudie les représentations développées par un certain nombre de meurtriers : elles lui apparaissent davantage tournées vers le contexte spécifique et les conséquences immédiates de l'acte jugé criminel que vers des valeurs générales comme le respect des lois ou la justice. Ce type d'approche compréhensive, qui replace l'acte criminel dans le cadre des représentations de son auteur en articulant des éléments de sociologie avec des analyses de type psychologique, a permis à Debuyst de montrer l'importance, pour analyser les phénomènes criminels, de la prise en compte de la « situation ». Cette notion, développée par Pirès en « situation problème », représente pour Claude Faugeron « une rupture dans la pratique criminologique ».

6 Les apports de la sociologie américaine

Aux États-Unis, les études de la criminalité prennent la forme d'études de sociologie de la déviance. Dès les années 1920, l'École de Chicago promeut les enquêtes de terrain de type ethnologique, les premiers travaux portent sur les cultures spécifiques des immigrants récents (Thomas & Znaniecki). Ils conduisent à l'étude de « subcultures » des différentes formes de marginalité urbaine (Whyte). En étudiant la répartition spatiale des activités délinquantes, Taft, puis Shaw et McKay, développent l'« écologie criminelle » ; cette voie est suivie en Angleterre par Morris. En analysant les conflits entre cultures spécifiques et normes sociales, Sellin inscrit ces recherches dans la ligne de « l'école du milieu social ». Ces différentes approches, d'abord surtout descriptives, feront largement école et inspireront tout un pan de la sociologie anglophone puis francophone. Merton en fait une théorie en utilisant le concept d'*anomie*, déjà introduit par Durkheim mais dans une perspective un peu différente. Selon Merton, si l'écart est trop grand entre les objectifs valorisés par un groupe social donné et les moyens dont disposent les membres de ce groupe pour les atteindre, on se trouve dans une situation d'anomie et les comportements criminels se développent.

Dans les années 1960, outre un foisonnement de recherches, on voit émerger de nouvelles théorisations, comme celles de Cloward & Ohlin ou de Matza. Ils reprennent l'idée de Sutherland selon qui la délinquance est fortement liée à des occasions de rencontre ; selon sa théorie des *associations différentielles*, « les comportements criminels s'acquièrent lorsqu'on est amené à fréquenter des sujets favorables à de tels comportements et à se tenir à l'écart de ceux qui y sont défavorables ». Comme on trouve de ces différences d'attitudes « chez des sujets de tous milieux sociaux », cette théorie invite à élargir le champ d'application des analyses culturalistes et ne plus les cantonner aux milieux défavorisés ; Sutherland l'avait appliquée, dès 1949, à la criminalité en col blanc.

7 L'émergence des théories constructivistes

Cicourel, à partir d'une recherche empirique sur l'organisation de la justice des mineurs, introduit une rupture déterminante. La déviance n'est plus analysée dans une perspective explicative ou causale, mais dans une perspective constructiviste : il s'agit de comprendre les principes qui *construisent* le clivage entre acte normal et acte déviant. Dans cette perspective interactionniste, Becker privilégie l'analyse de la réaction sociale : la déviance n'est pas une propriété intrinsèque à un acte commis, mais plutôt la conséquence de la réaction sociale à cet acte. On parle de sociologie de l'étiquetage (*labelling*) : parmi ceux qui commettent des actes susceptibles d'être considérés comme déviants, le déviant est celui auquel l'étiquette « déviant » a été appliquée avec succès. Chapman justifie cette théorie en développant l'analyse de sa fonction sociale : permettre aux personnes dont la position sociale limite les risques d'étiquetage de se livrer à des agissements comparables sans pour autant mettre en péril l'ordre social.

À partir d'une étude de la gestion des *Stigmates*, Erving Goffman propose une théorie explicative qui articule l'analyse de la réaction sociale et celle des pratiques individuelles.

Mais il faut toutefois prendre garde à ne pas confondre déviance et crime ; le droit est une forme particulière de norme sociale, et la chaîne pénale est un espace social aux règles spécifiques. Les travaux de Cicourel ont d'ailleurs apporté une rupture dans la lecture des statistiques, qui, depuis Quételet, étaient considérées comme une mesure de la délinquance ; elles deviennent une mesure de l'activité du système pénal.

8 *L'application aux questions criminelles des théories marxistes*

Dans une perspective différente, on trouve une approche des problèmes criminels qu'on a dénommée « critique » ou « radicale ». D'inspiration marxiste, elle s'est surtout développée aux États-Unis et en Angleterre à partir des années 1960 mais trouve des précurseurs dans l'école dite « de Francfort » de l'entre-deux-guerres (Institut für Sozialforschung). Parmi les précurseurs, on retiendra aussi le travail de Bonger qui propose un inventaire des liens entre *Criminalité et conditions économiques*. Ces recherches tentent d'établir les liens entre le développement du capitalisme et du marché du travail d'une part, et la répression de différents types de comportements non-productifs d'autre part. Le crime, selon Horkheimer, « *représente dans les affaires intérieures ce que la guerre est pour les affaires extérieures [...] : une appropriation sans échange* ». L'une des analyses les plus marquantes de cette école est celle de Rusche, qui, après avoir analysé les liens entre le marché du travail et la répression, développe une théorie sur les liens entre le régime des peines et la structure sociale.

En France, les interactionnistes américains sont connus avec retard. Dans les années 1970, on voit se développer une sociologie du « contrôle social », où l'influence de Foucault d'une part, du marxisme d'autre part, se font sentir. Dans cette perspective, les travaux de Philippe Robert et de son équipe traitent de façon privilégiée des questions de contrôle de la délinquance en mettant en avant l'importance surdéterminante des facteurs historico-économiques et en privilégiant, dans la lignée interactionniste, l'étude des pratiques des agents et des organisations impliqués dans la définition et la prise en charge des comportements criminels (magistrats, policiers, victimes...).

9 *La résurgence de vieux débats*

À l'aube du XXI^e siècle, certains des débats du milieu du XIX^e siècle sont réactivés avec le développement de la biologie génétique, quelques chercheurs anglo-saxons espérant trouver des explications causales individuelles aux pratiques désignées comme criminelles. Mais la communauté scientifique, tant médicale que de sciences sociales, n'accorde qu'un crédit limité à ces perspectives.

Texte n°8 : Gérard MAUGER [2006], *Les bandes, le milieu, et la bohème populaire. Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris : Belin, pp. 146-150 (extraits)

1 Styles de vie « conformes » et styles de vie « déviants »

[...] On distinguera espace des styles de vie « déviants » et espace des styles de vie « conformes ». Cette distinction se fonde sur la place relative du travail salarié et des activités illégales dans les pratiques des individus et des groupes étudiés. L'analyse des cursus professionnels qui se présentent tous comme des alternances de périodes de chômage plus ou moins longues, plus ou moins rapprochées et d'emplois, ouvriers et employés, plus ou moins précaires de « jeunes à tout faire » met en évidence un continuum entre les salariés réguliers à temps plein et ceux qui n'ont jamais travaillé ou presque depuis leur sortie du système scolaire. L'étude des activités illégales ne montre pas non plus de solution de continuité entre les délinquants professionnels et ceux qui n'ont jamais commis de délit. On peut néanmoins distinguer ceux, pour lesquels le travail salarié n'a jamais eu ou n'a plus qu'une importance secondaire, marginale, accessoire (« Je bricole, je m'arrange », disent-ils) par rapport à leurs activités illégales (vols, commerce de drogues, trafics, « combines », prostitution plus ou moins occasionnelle, etc.) et ceux, à l'inverse, dont les activités illégales (quand elles existent) ne sont en général que des délits mineurs et n'occupent qu'une place tout à fait accessoire - matérielle (en temps passé, en revenu procuré) et symbolique - par rapport au travail salarié ou au chômage et à la recherche d'emploi. Là où les premiers sont socialement définis par eux-mêmes et par les différentes agences de contrôle social, par telle pratique déviante (usage et vente de drogues, vols, violence) et jamais par leur emploi quand ils en ont un, les seconds, à l'inverse, se définissent le plus souvent par la position qu'ils occupent sur le marché du travail (ouvrier, employé ou chômeur) et dissimulent leurs activités illégales quand ils en ont une. Les premiers ont presque toujours eu affaire à la police, à la justice, aux travailleurs sociaux, les seconds beaucoup plus rarement et/ou seulement dans le passé. Les activités illégales épisodiques, mineures, accessoires, des seconds n'impliquent pas de « réorganisation symbolique au niveau des attitudes vis-à-vis de soi-même et des rôles sociaux »(8), celles des premiers sous-tendent un rôle plus ou moins cristallisé de déviant professionnel. De ce point de vue, on peut considérer que les « déviants » (voleurs, prostituées, toxicomanes, loubards) sont aussi ceux qui sont définis et se définissent, au moins entre eux, comme tels.

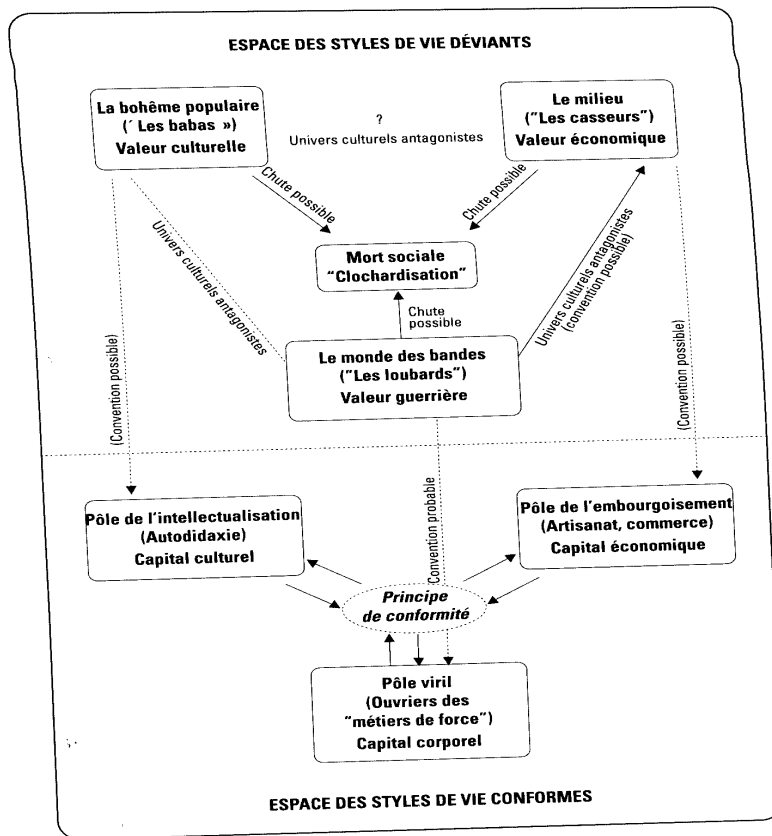
2 Espace des styles de vie « conformes »

Dans la perspective adoptée par Richard Hoggart(10), le monde des classes populaires peut être décrit par rapport aux forces centripètes et aux forces centrifuges qui s'exercent sur lui.

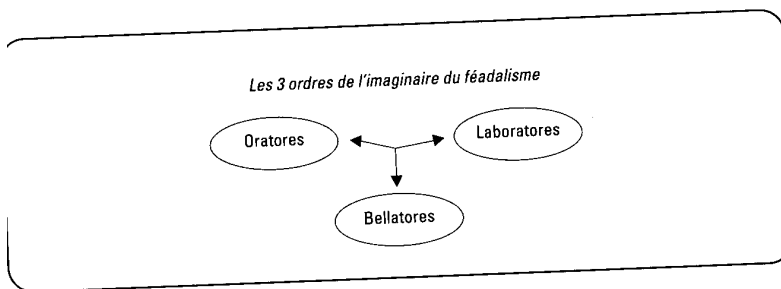
La ségrégation subie se double d'une auto-exclusion consentie. D'une part, les classes populaires sont soumises à des mécanismes massifs de ségrégation sociale (à l'école et au travail) et spatiale (quartiers ouvriers et banlieues ouvrières), assignées à une condition verrouillée. Les espérances d'échapper à la condition commune sont faibles. Le monde extérieur semble hors de portée, il est perçu comme opaque, impénétrable ou hostile. D'autre part, le refus d' « en sortir » et de « s'en sortir » est associé au style de vie populaire. Cette condition, à la fois dominée et ségrégée, est intériorisée, les espérances subjectives sont à peu près ajustées aux chances objectives : « la nécessité impose un goût de nécessité qui implique une forme d'adaptation à la nécessité et, par là, d'acceptation du nécessaire, de résignation à l'inévitable », écrit Pierre Bourdieu (11). Cette auto-exclusion s'exprime d'abord dans l'auto-élimination scolaire (auto-élimination à la fin des classes primaires ou élimination différée) qui devance, dans la plupart des cas, la relégation des classes

populaires: « à réussite égale, les élèves des classes populaires, notent Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, ont plus de chances de s'éliminer de l'enseignement secondaire en renonçant à y entrer (« ce n'est pas pour nous») que de s'en éliminer une fois qu'ils y sont entrés et, a fortiori, que d'en être éliminés par la sanction expresse d'un échec à l'examen» (12). Cette auto-exclusion s'exprime également dans des goûts « qui ont pour principe le choix du nécessaire, c'est-à-dire à la fois pratique et comme il faut sans plus »(13), dans le repli sur des formes de vie collective sécurisantes (la famille et le quartier) (14), dans une représentation du monde clivée entre « Eux » et « Nous » indissociable de la préservation de « l'entre soi » (cette logique de protection évite de se trouver exposé – sauf en cas de nécessité – à la domination économique et culturelle). Si les chances d'accès au monde extérieur – à ses territoires, ses biens, ses formes de vie – sont limitées, ces limites sont intériorisées et, selon la logique qui porte à faire de nécessité vertu, les tentatives d'y pénétrer ou d'y participer sont également limitées. Dans la même perspective, on peut s'interroger sur l'éventuelle existence de formes d'altérité culturelle, de « séparation culturelle», de « négation active» des conventions, des usages, des valeurs de l'ordre établi, d'une « logique de relative autonomie »(15). De ce point de vue, Pierre Bourdieu souligne « l'adhésion des membres de la classe ouvrière aux valeurs de virilité qui sont une des formes les plus autonomes de leur affirmation d'eux-mêmes en tant que classe »(16), valeurs de virilité qui s'expriment dans la valorisation populaire de la force physique (force de travail ou force de combat) et du « franc-parler »(17). À l'inverse, on peut relever de multiples manifestations de la perméabilité – ancienne – des milieux populaires aux formes culturelles dominantes. Outre l'intégration croissante des classes populaires à la « société salariale », on ne peut ignorer ni les progrès de la scolarisation, ni la participation croissante aux normes de consommation. À ce propos, note Pierre Bourdieu, « on aurait tort d'ignorer l'effet proprement politique de l'action de moralisation (ou de démoralisation) qui s'exerce à travers tous les véhicules de la nouvelle morale thérapeutique »(18) et, de façon plus générale, des goûts et des aspirations légitimes. Ainsi est-on conduit à mettre en évidence trois pôles au sein de l'espace des styles de vie « conformes» des classes populaires: un pôle viril (associé, par exemple, au monde militant des services d'ordre ou au monde du sport), un pôle de l'embourgeoisement (associé, par exemple, aux tentatives d'accès à la propriété ou à celles de « se mettre à son compte »), un pôle de l'intellectualisation (associé à l'autodidaxie dans sa diversité: militante, artistique, scientifique ou littéraire(19)).

Mais, à l'encontre de ces forces centrifuges, s'exercent des forces de rappel qui consolident le confinement à travers la dialectique « jalousie/fierté» analysée par Florence Weber(20), « les rappels à l'ordre (pour qui elle se prend ? ce n'est pas pour des gens comme nous) où s'énonce le principe de conformité, seule norme explicite du goût populaire [...] qui visent à encourager les choix raisonnables » et « enferment en outre une mise en garde contre l'ambition de se distinguer en s'identifiant à d'autres groupes, c'est-à-dire un rappel à la solidarité de condition »(21).



Les trois axes qui ordonnent l'espace des styles de vie « conformes », permettent également de décrire l'espace tripolaire des styles de vie « déviants » : « les bandes », « le milieu » et « la bohème populaire ». Dans ces trois pôles, le premier est, de loin, le plus répandu, sinon le plus banal, et sans doute aussi le plus ancien (des « blousons noirs » aux « loubards »), le second est aussi spectaculaire qu'exceptionnel, le troisième est « marginal », quantitativement et qualitativement, et d'apparition récente. On étudiera les rapports au travail et à l'avenir professionnel caractéristiques du monde des bandes, du milieu et de la bohème populaire et leurs pratiques emblématiques.



Nota bene : les appels de note indiqués entre parenthèses dans ce texte renvoient à des notes de fin d'ouvrage trop volumineuses pour être reprises dans ce polycopié. Les numéros d'appels de note sont conservés identiques, les étudiants sont invités à aller découvrir le texte de notes en fin de l'ouvrage.

Texte n°9 : Christophe BROQUA [2011], « L'homosexualité comme construction sociale : sur le tournant constructionniste et ses prémices », *Genre, sexualité & société* [En ligne], Hors-série n° 1 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 26 septembre 2017.

URL : <http://gss.revues.org/1722> ; DOI : 10.4000/gss.1722

(extraits)

En France, les recherches en sciences sociales sur l'homosexualité sont apparues dans les années 1970, puis se sont fortement développées à partir des années 1990, en particulier chez les jeunes chercheurs ou les étudiants. Ces travaux relèvent très fréquemment d'une approche (explicitement ou implicitement) constructionniste et témoignent d'un intérêt particulier pour les auteurs américains ou britanniques les plus remarqués dans ce domaine lors des vingt dernières années, notamment grâce à la publication en français de certains de leurs ouvrages, venant pallier la rareté des traductions sur ce thème jusqu'alors.

Bien que plusieurs livres aient été traduits en français durant les premières décennies de travaux sur l'homosexualité, et qu'un nouvel effort ait été produit à partir de la fin des années 1990 avec la publication d'ouvrages apparentés de près ou de loin à la théorie queer ou simplement contemporains de son développement, nombre de textes majeurs sur l'homosexualité dans le domaine des sciences sociales n'ont jamais été publiés en français. Étonnamment, parmi les ouvrages non traduits les plus importants, se trouve toute une génération de classiques publiés au cours des années 1970 ou 1980, considérés depuis comme les fondements de l'approche constructionniste. Parmi ceux qui manquent le plus cruellement, mentionnons par exemple : le premier ouvrage d'anthropologie consacré à un groupe homosexuel en milieu urbain occidental, *Mother Camp*, d'Esther Newton (1972) ; l'un des premiers travaux sociologiques sur l'homosexualité, *Sexual Stigma*, de Kenneth Plummer (1975) ou d'autres qui ont suivi tels que *Identities in the Lesbian World* de Barbara Ponse (1978) ; en histoire, l'ouvrage pionnier *Coming Out* de Jeffrey Weeks (1977), ainsi que ceux de Jonathan Ned Katz (1976, 1983), Lillian Faderman (1981) ou John D'Emilio (1983). Seul rescapé de cette génération oubliée de l'édition francophone, *Tearoom Trade*, de Laud Humphreys (2007 [1970]), classique des études sur l'homosexualité mais aussi plus largement de sociologie de la déviance, est offert à lire en français depuis peu, après que sa traduction soit longtemps restée rangée dans un tiroir à défaut d'éditeur intéressé. Cet ensemble d'ouvrages publiés à partir des années 1970 n'est cependant pas né de rien et connaissait quelques antécédents en sciences sociales ; en particulier, divers articles parus dans des revues ou des ouvrages collectifs avaient déjà posé un certain nombre de jalons...

[...]

L'article remarquable et fameux d'Albert J. Reiss⁽¹³⁾, consacré à un type de relation en apparence très circonscrit, unissant des « pairs délinquants » à des « pédés » qui les rémunèrent pour pratiquer sur eux des fellations, est l'un des premiers (sinon le premier) de la littérature sociologique à analyser la disjonction si souvent soulignée par la suite entre comportements et identités, les délinquants se donnant les moyens d'organiser collectivement cette pratique tout en rejetant le label d'homosexualité, au moyen du respect de normes spécifiques à leur groupe. Dans son premier ouvrage, Kenneth Plummer écrit au

13 Albert J. REISS, « The Social Integration of Queers and Peers », *Social Problems*, 9, 2, automne 1961, pp. 102-120..

sujet de ce texte qu'il décrit comme « une analyse désormais classique de la neutralisation de l'étiquetage homosexuel » : « Cette étude illustre le rôle du groupe de référence des pairs dans le façonnage d'une identité homosexuelle. L'analyse n'est pas pour autant entièrement satisfaisante. Ces garçons, par exemple, n'ont pas été suivis dans le temps, et il est probable que certains d'entre eux n'étaient pas réellement exempts d'une image homosexuelle d'eux-mêmes et ont par la suite adopté des rôles homosexuels stables » (Plummer, 1993 [1975]).

On peut ajouter à cette réserve que l'on perçoit une certaine réticence de l'auteur à aborder plus précisément la dimension proprement sexuelle ou érotique de l'échange. Il n'est par exemple jamais question d'éjaculation : on ne sait pas si les garçons à qui des fellations sont faites éjaculent, ni si les hommes fellateurs se masturbent. Tout cela ne va évidemment pas de soi et ne constitue pas un détail car cela recoupe la question de la présence ou non du plaisir et du désir, dont on peut supposer qu'elle n'est pas sans lien avec le sentiment d'identité que cherchent à éviter les « pairs ». On peut aussi se demander si la pratique de la sodomie est aussi rare que le déclarent les jeunes interrogés, certaines évocations montrant bien l'élasticité du système et le fait que dans certains cas d'autres pratiques sexuelles que celles autorisées sont possibles. Au delà des limites méthodologiques imposées par la contrainte du déclaratif dans la plupart des enquêtes sur la sexualité, ces quelques manques (qui ne diminuent en rien l'intérêt majeur de l'article) tiennent au fait que la question du comportement sexuel n'est simplement pas l'entrée choisie par l'auteur. Si l'on excepte Maurice Leznoff qui n'avait rien publié avant « *The Homosexual Community* », on note que les deux premiers articles de la chronologie sont le fait d'auteurs (William A. Westley et Albert J. Reiss) qui s'étaient jusqu'alors intéressés principalement à d'autres objets que la sexualité : délinquance, justice, police, violence, etc. Ces premiers sociologues à s'être penchés sur l'homosexualité dans les années 1950 semblent ainsi avoir été conduits à cet objet par leurs travaux sur la criminalité et son encadrement. Mais c'est aussi, et surtout, dans le cadre des interrogations sur la « déviance » qu'émerge alors la littérature sociologique sur l'homosexualité, comme le montrent clairement les textes suivants.

En choisissant de s'intéresser aux réactions sociales face à l'homosexualité, John I. Kitsuse [1962] ouvre parmi les premiers une perspective promise à un développement considérable, qui envisage le comportement réputé déviant à travers sa qualification et son traitement par autrui. Il insiste ici sur une idée qui se trouvera au cœur des ouvrages *Asiles* et *Stigmat* de Erving Goffman (1968 [1961] et 1975 [1963]) et surtout *Outsiders* de Howard S. Becker (1985 [1963]), publiés à la même période, selon laquelle la « déviance » ne procède pas tant de la qualité intrinsèque d'un individu que de sa définition sociale à travers celle de ses comportements : « Les formes de comportement en elles-mêmes ne différencient pas les déviants des non-déviants ; ce sont les réactions des membres conventionnels et conformes de la société qui, en identifiant et interprétant le comportement comme déviant, transforment sociologiquement les personnes en déviants ». Cette idée constitue le cœur de la théorie de l'étiquetage, dont la paternité est généralement attribuée à Edwin W. Lemert (1951) (Lorber, 1967 ; Rains, 1975) et dont John I. Kitsuse est parfois décrit comme l'un des tenants les plus radicaux (voir par exemple Goode, 1981b).

Incontestablement le développement des études sur la déviance sous l'angle de l'étiquetage a rendu possible les premiers écrits sociologiques sur l'homosexualité occidentale ; mais il faut reconnaître en même temps que ces textes ont contribué notablement à l'élaboration de cet outillage théorique. Notons d'ailleurs que la plupart des articles réunis dans ce numéro ont été publiés dans la revue *Social Problems* qui fut dirigée par Howard S. Becker, de même que certains ouvrages sur l'homosexualité sont parus dans

la collection qu'il dirigeait chez Aldine. Dans un entretien cité par Gayle Rubin, Howard S. Becker explique lui-même qu'ils étaient alors plusieurs à développer ces idées et cite en exemple l'article de John I. Kitsuse traduit dans ce numéro : « Je n'étais pas le seul à être intéressé par le fait de dire des choses sur la déviance. Kai Erikson (1962) en disait depuis un moment. John Kitsuse (1962) disait les mêmes choses. Lemert les avait dites des années auparavant. Il y avait beaucoup de personnes dont les idées étaient dans l'air du temps. Ce que j'ai fait a probablement été de produire un texte très clair et très simple qui a explicité ce qu'on essayait de faire » (Becker, Debro, 1986, 33). Le renversement de perspective sur la déviance n'a cependant pas échappé aux critiques (Liazos, 1972), qui lui ont reproché de figer à son tour certains groupes dans un statut restreint. Autour de la même période, ce durcissement des identités déviantes a connu un effet retour, à travers la mobilisation sociale de divers groupes qui choisirent de répondre à l'assignation par la « sortie du placard » (Kitsuse, 1980).